

DOSSIER DE PRESSE

LA PROVENCE ET LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE PRÉSENTENT

8.9.10.11 FÉVRIER 2018 C'EST VOTRE TOUR



Partenaire principal



DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE**



Calendrier Europe tour
Classe 2.1

3^{ème} EDITION



LE TOUR DE LA PROVENCE

#AQUILETOUR?
TOURDELAPROVENCE.FR



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



3^{ème} ÉDITION

8 . 9 . 10 . 11 FÉVRIER 2018



TOUR
DE
La Provence

Partenaire principal



LE TOUR DE LA PROVENCE

#AQUILETOUR?
TOURDELAPROVENCE.FR

PRÉSENTÉ PAR
LA PROVENCE ET LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ENTREZ DANS LA LÉGENDE ET PLONGEZ AU CŒUR DE LA PROVENCE

EN FÉVRIER, LE CŒUR DE LA PROVENCE BAT AU RYTHME DES CYCLISTES DU TOUR.

C'est au circuit automobile Paul Ricard que nous avons décidé de démarrer cette course qui promet d'être riche en émotions sportives. Entre sport et compétition, le circuit Paul Ricard ; véritable centre d'excellence, est le lieu parfait pour démarrer cette 3^{ème} édition du Tour de La Provence avec un prologue inédit de près de 6 km !

La course suivra son cours au départ d'Aubagne, commune qui donna naissance au motif de la Cigale, symbole de la Provence, pour s'arrêter à Istres, ville encadrée par les étangs de Berre et de l'Olivier. Cette première étape laisse découvrir les massifs du sud Luberon et les coureurs s'attaqueront aux côtes des Alpilles.

Pour la troisième journée, le peloton s'élancera dans les virages sinueux du col de l'Espigoulier, longera les paysages magnifiques du bord de mer et ses calanques somptueuses, entre La Ciotat et Gémenos.

Pour la dernière étape, le Tour de La Provence s'offrira des panoramas d'exception, au pied du massif de la Sainte Victoire, élément majeur du paysage aixois, à celui de la Sainte-Baume, le plus élevé des chaînons provençaux. Cette étape sera marquée par un départ majestueux depuis l'Esplanade Mozart à Aix-en-Provence pour un final spectaculaire sur la corniche, l'une des routes emblématiques de Marseille, qui est aussi le nouveau stade olympique, un plan d'eau qui accueillera le site des jeux olympiques 2024.

Ces 3 étapes permettent la découverte de villages typiques tels que Sausset-les-Pins, Salon-de-Provence, Manosque, Châteaurenard... Le Tour ravira les amoureux des beaux paysages durant quatre jours pour une course sportive alternant plaine et moyenne montagne.

Entre compétition sportive et découverte du patrimoine local, cette trilogie provençale, que n'aurait pas renié Marcel Pagnol, ne sera pas uniquement une histoire d'hommes mais un formidable voyage à la découverte des paysages et de la nature dont regorgent les Bouches-du-Rhône.

TOUR DE LA PROVENCE 2018 - 3^{ÈME} ÉDITION

Compétition cycliste professionnelle internationale en Provence sous l'égide de l'Union Cycliste Internationale, la Ligue Nationale de Cyclisme et la Fédération Française de Cyclisme sous le calendrier Europe Tour (classe 2.1).

4 JOURS DE COURSE : DU JEUDI 8 AU DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

16 ÉQUIPES WORLD TEAMS, CONTINENTALES PRO ET CONTINENTALES COMPOSÉES DE 7 COUREURS PROFESSIONNELS

L'ÉPREUVE EN 4 ÉTAPES

PROLOGUE

JEUDI 8 FÉVRIER 2018

5,8 KM

CIRCUIT PAUL RICARD

ÉTAPE 1

VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

165,9 KM

AUBAGNE / ISTRES

ÉTAPE 2

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018

144,5 KM

LA CIOTAT / GÉMENOS

ÉTAPE 3

DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

166,7 KM

AIX-EN-PROVENCE / MARSEILLE

NOS PARTENAIRES

Partenaire principal

PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRE INSTITUTIONNEL



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

PARTENAIRES PRIVÉS



La Mériidionale



PARTENAIRES VILLES



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES SPORTIFS



SOMMAIRE



ÉDITO DE JEAN-CHRISTOPHE SERFATI	6
ÉDITO DE MARTINE VASSAL	7
ÉDITO DE RENAUD MUSELIER	8
ÉDITO DE SERGE PASCAL	9
RAYMOND POULIDOR, PARRAIN 2018	10
RICHARD VIRENQUE, PARRAIN 2018	11
COMITÉ D'ORGANISATION	12
LE PROGRAMME	13
ENJEUX 2018	16
PALMARÈS 2017 / PALMARÈS 2016	17
LES ÉQUIPES	18
LES MAILLOTS	19
LES VILLES ÉTAPES	20
PARCOURS DES ÉTAPES - CARTES ET ITINÉRAIRES	21
Jour 1 : Parcours prologue - Circuit du Castellet	21
Jour 2 : Parcours étape 1 - Aubagne / Istres	22
Jour 3 : Parcours étape 2 - La Ciotat / Gémenos	27
Jour 4 : Parcours étape 3 - Aix-en-Provence / Marseille	31
RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE	35
INFORMATIONS PRATIQUES	38
Adresses et accès	
COUVERTURE MÉDIATIQUE	40
CONTACTS	41



JEAN-CHRISTOPHE SERFATI

Président Directeur Général
du Groupe La Provence et Corse Matin

Créer le 1^{er} Tour Cycliste International en Provence en 2016 était un pari ambitieux, exaltant et riche en émotions. Au fil des éditions, le Tour de La Provence a su grandir, relever de nouveaux défis, maintenir un plateau sportif de haute volée et s'ancrer au sein du peloton professionnel comme une référence incontestable des courses phares du Sud de la France.

Cette année, le Tour de La Provence monte en régime. 16 équipes professionnelles, plus de 500 km parcourus, 6 villes étapes, plus d'une centaine de bénévoles, sur une épreuve qui se déroule désormais sur 4 jours, le temps d'un long week-end.

Le coup d'envoi débutera exceptionnellement au Circuit Paul Ricard où les coureurs s'élanceront lors d'un prologue inédit de près de 6 km. Sous le parrainage d'une véritable légende du cyclisme, Richard Virenque, un des sportifs français les plus populaires. À ses côtés, Raymond Poulidor également parrain du Tour de La Provence depuis maintenant 2 ans.

Faites pour le défi et le dépassement de soi, les routes de notre magnifique région sont propices pour ce mini Tour de France. D'un contre la montre inédit sur un circuit mythique, à une arrivée en sprint au cœur de Marseille au sein du futur parc olympique, en passant par le célèbre col de l'Espigoulier qui permettra aux meilleurs grimpeurs de révéler tout leur potentiel pour la victoire. Tout est réuni pour le plus grand plaisir d'un public de passionnés, toujours plus nombreux.

Entre compétition sportive et découverte du patrimoine local, cette trilogie provençale, ne sera pas uniquement une histoire d'hommes

mais un formidable voyage à la découverte des paysages de notre département des Bouches-du-Rhône.

Bien plus qu'une pépinière de talents, le Tour conjugue la richesse de nos paysages avec les valeurs du sport. Avec nous, en relais précieux depuis le lancement, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Nous partageons ces mêmes valeurs du sport, de la jeunesse et des événements populaires qui font vivre et rayonner notre territoire.

Nous souhaitons, que la course soit passionnante, que les coureurs prennent du plaisir et de la grandeur, bref, que l'émotion collective soit intense et à la hauteur de l'implication et de la mobilisation exceptionnelle dont sait faire notre groupe dans l'organisation d'événements sportifs.

Un événement exceptionnel avec un dispositif médiatique exceptionnel. La Provence et LaProvence.com avec l'ensemble de la rédaction feront vivre à nos lecteurs et internautes ce grand moment du Sport tout au long de la course et bien en amont sur les réseaux sociaux avec la référence #aquiletour.

Tous mes vœux d'encouragement à l'ensemble des coureurs. Un très grand merci aussi à tous nos partenaires fidèles, privés et institutionnels, qui nous font confiance, et à l'ensemble des maires des communes accueillant cette épreuve.

Bien sportivement,



MARTINE VASSAL

Présidente du Conseil
départemental des Bouches-du-Rhône

3^e ÉDITION ET NOUVEAU DÉPART POUR LE TOUR DE LA PROVENCE

Rendez-vous désormais incontournable du calendrier sportif, le Tour de la Provence est un événement qui rassemble tous les publics, anime les territoires, met en lumière le cyclisme ainsi que nos atouts touristiques.

Partenaire principal, le Département est fier de cette réussite, dont la renommée et l'impact médiatique contribuent au rayonnement et à l'attractivité de la Provence.

Dès 2016, le plateau prestigieux, le parcours exigeant mais généreux et l'organisation très professionnelle ont fait du Tour de la Provence une compétition de référence.

Et les nombreuses nouveautés proposées à l'occasion de cette 3^e édition sont autant de promesses de vivre de formidables moments festifs et sportifs !

Le top départ innove ainsi avec un contre-la-montre sur le circuit du Castellet, fraîchement rénové, qui accueillera, en juin prochain, le Grand Prix de France de Formule1, de retour sur les terres provençales.

Passant de trois à quatre jours, la course se joue en partie le week-end, offrant l'occasion à de nouveaux publics et de nombreux touristes d'encourager, le long de nos routes départementales, le peloton qui compte de grands noms du cyclisme dont Richard Virenque, Alberto Contador ou encore les professionnels de la Team Delko Marseille-Provence soutenue par le Département.

Aubagne, Istres, La Ciotat, Aix-en-Provence, Gémenos pour la première fois et une

arrivée sur le stade nautique de Marseille... Au cours d'échappées au long cours et de probables arrivées au sprint, le peloton visite plus de quarante communes, entraînant dans son sillage une belle animation dans chaque ville étape et village traversés.

Chacun l'aura compris, le tracé de la course est une fenêtre grande ouverte sur les richesses patrimoniales, paysagères et gastronomiques de la Provence que le Département est toujours heureux de promouvoir et de valoriser.

Il promet de belles découvertes du territoire pour les sprinters, les grimpeurs comme le public.

Tous nos encouragements accompagnent les champions, organisateurs, bénévoles et amateurs de la petite reine qui font de la Provence, une terre de sports !



RENAUD MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Député européen

LES ROUTES DU SUCCÈS

C'est toujours avec un grand plaisir que nous retrouvons sur nos routes le début de la saison cycliste internationale. Fréquentés toute l'année par nos milliers de pratiquants mais aussi par les amateurs de sensations fortes qui arpentent nos mythiques cols, nos routes et nos paysages se prêtent à merveille à toutes les disciplines cyclistes.

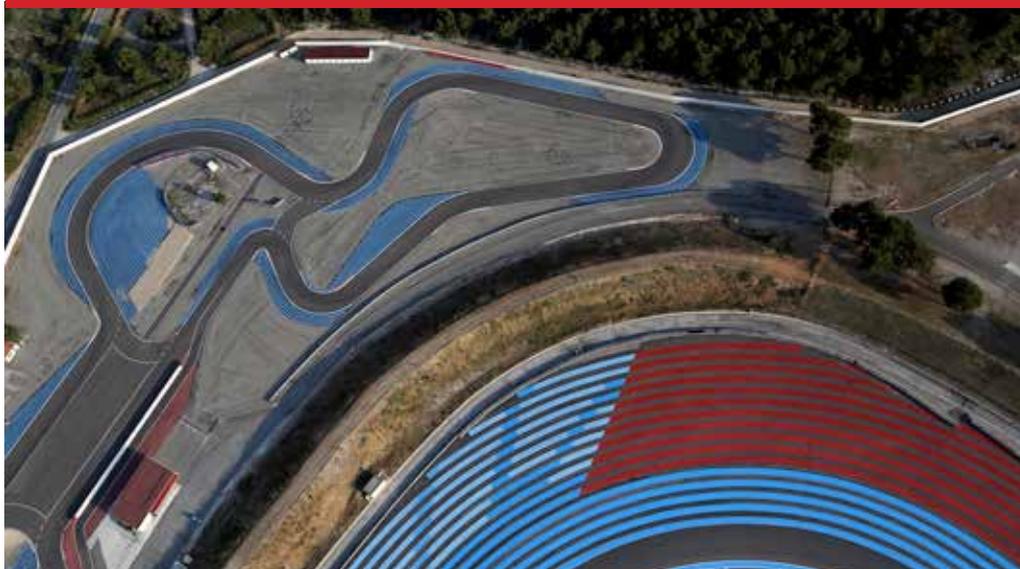
Ayant engagé la Région dans un challenge d'avenir pour son dynamisme et son rayonnement, je compte notamment sur les grands événements sportifs pour accompagner cette montée en puissance. Avec cette troisième édition, le Tour cycliste international La Provence braque les regards des passionnés de vélo sur notre région. J'en remercie chaleureusement les organisateurs et bien sûr l'ensemble des bénévoles dont la participation

est indispensable au bon déroulement des quatre journées de compétition.

Le circuit du Castellet, lieu de départ du Tour le 8 février prochain, symbolise parfaitement la tenue d'événements sportifs de très haut niveau en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est un magnifique clin d'œil au retour du Grand Prix de France de Formule 1 en juin prochain. Partie prenante de ce retour, la Région renforce son action pour faire rayonner toujours plus nos trois marques-monde, Provence, Alpes et Côte d'Azur dans le monde entier.

Certain de la qualité du Tour La Provence je suis persuadé que de belles pages de l'histoire cycliste vont de nouveau s'écrire sur nos routes.

CIRCUIT DU CASTELLET





SERGE PASCAL

Co-organisateur du Tour La Provence
Président de l'OCCV

Le Tour de La Provence grandit, et c'est un plaisir immense que de voir prospérer ce projet que nous avons fait naître avec Claude Perrier voici 2 ans.

C'est un plaisir égal de constater que la continuité est assurée avec le nouveau Président Directeur Général, Jean-Christophe Serfati.

La continuité s'inscrit dans la volonté des Dirigeants et des Organisateurs, mais aussi dans la fidélité de certaines villes étapes qui font désormais partie de l'Histoire de cette compétition promise à un bel avenir. Ainsi Aubagne, Istres, La Ciotat, Aix-en-Provence et Marseille nous accueilleront à nouveau pour des départs ou des arrivées qui ont su par le passé, faire de ces événements sportifs de véritables succès populaires.

Mais une manifestation de cette nature, si elle doit confirmer ses réussites, se doit aussi d'innover et c'est bien le cas une nouvelle fois cette année, avec l'inscription de Gémenos sur cette liste.

L'ajout d'une étape dont l'originalité sera une richesse supplémentaire à cette manifestation, constitue également une innovation d'importance. En effet, le circuit Paul Ricard fraîchement rénové sera le théâtre du prologue, pour le bonheur des coureurs et du public.

N'oublions pas enfin, dans la liste des nouveautés, la grandiose arrivée en bord de mer, sur la Promenade Georges Pompidou, à hauteur du site « PARIS 2024 », où les coureurs seront acclamés par une foule enthousiaste.

Nous avons fait en sorte que cette course

permette à tous de s'exprimer : aux sprinters avec cette première journée, aux puncheurs avec des parcours variés sur plusieurs étapes, et aux grimpeurs avec notamment l'Espigoulier qui constitue désormais un rendez-vous incontournable.

Je suis convaincu, et j'en suis fier, qu'une fois de plus, de par la notoriété de ses participants et la qualité de son organisation, le Tour de La Provence confirmera sa réputation dans le monde du cyclisme.



RAYMOND POULIDOR

Parrain du Tour de La Provence édition 2018

Raymond Poulidor, dit « Poupou », est un ancien coureur cycliste français, né le 15 avril 1936 à Masbaraud-Mérignat, dans le département de la Creuse.

Raymond entre dans la légende en tant que « l'éternel second » du Tour de France et de Jacques Anquetil dans les années 1960 puis d'Eddy Merckx dans les années 1970.

Au XX^e siècle, il est l'une des personnalités les plus populaires en France. Au XXI^e siècle, « Poupou » déclenche encore des applaudissements nourris lors de ses passages au sein de la caravane du Tour de France.

Cycliste professionnel entre 1960 et 1977, il a ainsi pu courir avec Louison Bobet, Jacques Anquetil, Eddy Merckx et Bernard Hinault.

Il est en contrat avec « Cycles Mercier » durant toute sa carrière, sous différentes dénominations : « Mercier-BP » (1960-1967), « Fagor-Mercier » (1970-1971), « Gan-Mercier » (1972-1976) et « Miko-Mercier » (1977).

Il se retire du peloton en décembre 1977, après 18 saisons au plus haut niveau.

SON APRÈS CARRIÈRE

Il travaille un temps pour Manufrance puis France Loire, qui fabrique alors des vélos sous les marques Mercier et Poulidor. Il intervient dans le Tour de France pour le compte de la banque LCL (partenaire du maillot jaune).

En janvier 2003, il est promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur. En 2004, ses mémoires Poulidor par Poulidor ont été publiées avec la complicité de Jean-Paul Brouchon et la préface

d'Eddy Merckx. En 2008, il accepte de devenir, après Henri Desgrange et Jacques Goddet, le 3^e président d'honneur des Audax.

En 2012, en collaboration avec les journalistes Serge Laget et Jean-Paul Vespini, il publie, à 76 ans, le livre Mes 50 tours de France, racontant tous ceux auxquels il a participé ou qu'il a suivi, en tant que coureur, reporter et amoureux de ce sport.

Il accepte de parrainer une nouvelle fois Le Tour de La Provence 3^{ème} édition 2018, pour notre plus grand bonheur.

TOUR DE FRANCE	
PODIUM(S)	SECOND EN 1964, 1965, 1974
VICTOIRE(S) D'ÉTAPE	TROISIÈME EN 1962, 1966, 1969, 1972, 1976
1974	7
1967	16 ^{ème} : SEO DE URGEL - ST LARY-SOULAN
1966	22 ^{ème} , 2 ^{ème} PARTIE : VERSAILLES - PARIS (CLM)
1965	14 ^{ème} , 2 ^{ème} PARTIE : VALS LES BAINS (CLM)
1964	5 ^{ème} , 2 ^{ème} PARTIE : CHATEAULIN (CLM)
1962	14 ^{ème} : MONTPELLIER - MONT VENTOUX
	15 ^{ème} : TOULOUSE - LUCHON
	19 ^{ème} : BRIANÇON - AIX LES BAINS
PALMARÈS DE RAYMOND POULIDOR	
1964	TOUR D'ESPAGNE
1963	GP DES NATIONS
1961	MILAN-SAN REMO
1963	FLÈCHE WALLONNE
(1966, 1969)	CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ 2
1973	GP DU MIDI LIBRE
(1972, 1973)	PARIS-NICE 2
1972	CRITÉRIUM DES AS
1961	CHAMPIONNAT DE FRANCE
(1964, 1966, 1968, 1971, 1972)	CRITÉRIUM INTERNATIONAL 5
(1965, 1967, 1968)	MONTJUICH 3
1963	GP DE LUGANO
1971	SEMAINE CATALANE
1969	TOUR DU HAUT-VAR



RICHARD VIRENQUE

Parrain du Tour de La Provence édition 2018

Richard Virenque, appelé aussi « Richard cœur de lion », est un coureur cycliste français, né le 19 novembre 1969 à Casablanca, au Maroc, et actif de 1991 à 2004. Il est connu pour ses qualités de spécialiste de la montagne et de coureur charismatique.

Spécialiste du Tour de France, il a été un des plus jeunes porteurs du maillot jaune en 1992. Il est le coureur du Tour de France ayant remporté le plus de fois le maillot à pois du meilleur grimpeur, qu'il a endossé à 7 reprises (1994 à 1997, 1999, 2003 et 2004). Il a également remporté 7 étapes du Tour de France, qu'il a terminé deux fois sur le podium, en 1996 et 1997.

SON APRÈS CARRIÈRE

Depuis 2005, Richard Virenque officie comme consultant de la chaîne Eurosport, aux côtés de Jacky Durand,

Il est également consultant pour la radio Europe 1 depuis 2011. Il officie durant le Tour de France dans l'émission Le Club tour tous les soirs tout au long de l'épreuve. De plus, il intervient de temps à autre dans l'émission Europe 1 Sport, essentiellement lors des grandes épreuves.

il est depuis 2012 « ambassadeur monde des montres Festina campagne télé plus affichage pub

Depuis 2005 il est ambassadeur dans le tour de France du groupe Carrefour qui sponsorise le maillot à pois qui est le maillot du meilleur grimpeur.

Le matin de chaque étape est organisée une séance de dédicaces et de photos.

TOUR DE FRANCE

1992	25 ^e . MAILLOT JAUNE PENDANT 1 JOUR
1993	19 ^e
1994	5 ^e . VAINQUEUR DU CLASSEMENT DE LA MONTAGNE, VAINQUEUR DE LA 12 ^e ÉTAPE
1995	9 ^e . VAINQUEUR DU CLASSEMENT DE LA MONTAGNE, VAINQUEUR DE LA 15 ^e ÉTAPE
1996	3 ^e . VAINQUEUR DU CLASSEMENT DE LA MONTAGNE, VAINQUEUR DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ
1997	2 ^e . VAINQUEUR DU CLASSEMENT DE LA MONTAGNE, VAINQUEUR DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ, VAINQUEUR DE LA 14 ^e ÉTAPE
1999	8 ^e . VAINQUEUR DU CLASSEMENT DE LA MONTAGNE
2000	6 ^e . VAINQUEUR DE LA 16 ^e ÉTAPE
2002	16 ^e . VAINQUEUR DE LA 14 ^e ÉTAPE
2003	16 ^e . VAINQUEUR DU CLASSEMENT DE LA MONTAGNE, VAINQUEUR DE LA 7 ^e ÉTAPE, MAILLOT JAUNE PENDANT 1 JOUR
2004	15 ^e . VAINQUEUR DU CLASSEMENT DE LA MONTAGNE, VAINQUEUR DU PRIX DE LA COMBATIVITÉ, VAINQUEUR DE LA 10 ^e ÉTAPE

TOUR D'ITALIE

1999 | 14^e. VAINQUEUR DE LA 13^e ÉTAPE

TOUR D'ESPAGNE

1995 | 5^{ème}
1998 | 11^{ème}
2000 | 16^{ème}
2001 | 24^{ème}

COMITÉ D'ORGANISATION

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

SERFATI Jean-Christophe
VASSAL Martine
MUSELIER Renaud
GAZAY Gérard
BERNARDINI François
BORE Patrick
GIBERTI Rolland
JOISSAINS-MASINI Maryse
GAUDIN Jean-Claude

PARRAINS DE L'ÉPREUVE

VIRENQUE Richard
POULIDOR Raymond

MEMBRES DU JURY UCI

Président du collège des
Commissaires

GENETELLI Laurent

UCI 1

COUFOURIER Joël

UCI 2

BOTTON Jacky

Juge à l'arrivée

LOPEZ DIAZ Séverine

Chronométrateur

NOUHOUT Alexandre

Arbitre moto 1

ROUSSET Didier

Arbitre moto 2

LEFORT Aude

ORGANISATION GÉNÉRALE

Directeur général

PASCAL Serge 06 61 73 79 56

Directeur de course

PECQUENARD Henri

Direction Communication Médias

PASCAL Guillaume 06 16 25 60 37

Direction Financière

LAYANI Virginie

LECAT André

Coordination logistique

et hébergement

FASSY Lionel 06 23 25 54 54

SERVICE MÉDICAL

Dr THIEBAUD Isabelle 06 22 63 58 38

Dr BIOU Jean-Pierre 06 13 02 33 33

SUD AMBULANCE

AMBULANCES LAETITIA

COORDINATEUR MOTOS

ZANIERI Alex

Moto UCI

BERTHIER Antoine

ORTUNIO Hervé

Ardoisier

LONG Richard - NORTES Mireille

Moto Photo

BARALE Robert

GUILLAUMIN Claude

Infos-Course

BARAN Philippe

HERMANS Denis

Motos Cadreur

PRIME Gaetan

CARPENTIER Bruno

Régulateur

NUBLAT Yannick - MICHEL Jacques

MEMBRE FONDATEUR

PERRIER Claude

ORGANISATION COURSE 1

Responsable protocole

GIACOBINI Céline 06 03 09 06 83

PASCAL Guillaume 06 16 25 60 37

Responsable VIP

BLAIN Sandrine

BLAIN Michel

Permanence Secrétariat

PASCAL Michèle

TROIN Christian

TROIN Marie-Jo

Accréditations Presse Médias

PASCAL Delphine

UCI

PECQUENARD Henri

Zone Départ et Arrivée

BROCARD Philippe

POMA Pascal

DESCAMPS Lionel

KOGLER Noël

OUDRY Eric

Fléchage parcours

Société ESP – MARTINEZ Thierry

MERIL André

Informatique et web

FRYDMAN Fabian

Imprimerie

LA PROVENCE

Infographistes

CHARMASSON Jacques

Photographes Officiels

La Provence

LAUNETTE Florian

GARRO Thierry

SPEAKERS

MANGEAS Daniel

DIDELOT Vincent

COORDINATION VILLES

Circuit du Castellet – COURTADE

Pierre Maurice

Aubagne – RAFFIN Joel

Istres – BLANC Thierry

La Ciotat – NICOLINI Pierre

Gémenos – JOLIVET Bernard

Aix-en-Provence – LEGOFF Philippe

Marseille – DELAFOSSÉ Jean Luc

ORGANISATION COURSE 2

Service d'ordre

Gendarmerie Nationale

Garde Républicaine

Police Nationale

Police Municipale

Pilotes autos

HERMAND Pierre

SAUVAL Michel

DUMOULIN Philippe

PLUMER Yves

DARIEUMERLOU Denis

DIEUDONNE Nicolas

SURAY Patrick

BO Philipsen

BEKAERT Gérard

BOUET Gérard

POGGIOLI Marc

LARGILLIER Gérard

BISCAREL Laurent

DESCAMPS Lionel

MATTEOLI Jean-louis

VENDELLI Marc

JUILLET Eric

RODRIGUEZ Jean-François

BLAIN Michel

PEZARD Dominique

ARBES Hubert

MARCHAND Yannick

PERTUS Alain

CASTRINARO Alain

BERAUD Patrick

Dépannage course

MAVIC

Assistance Course Provence (Radio)

MATHURIN Roger

VOLPE Charles

Voiture Info

S2C - AUGUSTE Bernard

Car Balai

Comité Régional PACA

GHIGO Adrien

LANGUILLE Marcel

Portique

PORTIX

Structure Gonflable

ESP

Ligne d'arrivée

ESP

Podiums Protocolaires

CONSEIL DEPARTEMENTAL

DES BOUCHES DU RHONE- GSF

Photos Finish Classements

LAFARGUE F./ AUDARD JP

S.T.S.

MÉDIAS ET TÉLÉVISION

La Provence et ses équipes

Radio France Bleu

France 3 Méditerranée

LE PROGRAMME

MERCREDI 07 FÉVRIER 2018

14h00 - 18h00	CIRCUIT PAUL RICARD 83330 LE CASTELLET	Permanence. Remise des pièces officielles accréditation - service radio.
17h00		Réunion des Directeurs sportifs avec le président du collège des commissaires. Désignation de l'ordre des départs des participants au prologue.

JEUDI 08 FÉVRIER 2018

12h00 - 15h45	CIRCUIT PAUL RICARD 83330 LE CASTELLET	Ouverture du Circuit pour reconnaissance
16h00		CLM – Départ du premier coureur
18h30		Podium Protocolaire

VENDREDI 09 FÉVRIER 2018

08h00 - 12h00	AUBAGNE 13400	Permanence de départ Avenue Antide Boyer
09h00 - 12h00		Ouverture du village partenaires
10h30 - 12h15		Contrôle et signature, présentation des équipes sur le podium protocolaire
12h25		Appel et rassemblement des coureurs sous l'arche de départ
12h30		M. GAZAY Gérard, Maire d'Aubagne coupe le ruban tricolore et donne le départ fictif du 3 ^{ème} Tour Cycliste international La Provence pour rejoindre le départ réel au km 0
12h45		Départ Réel lancé au km 0 – Route d'Allauch (11km200 depuis Aubagne)
16h25	ISTRES 13800	Arrivée Istres
16h40		Podium protocolaire
17h00		Cocktail en Mairie

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018

08h00 - 12h00	LA CIOTAT 13600	Permanence de départ Rue Jules GUESDE
09h00 - 12h00		Ouverture du village partenaires
10h30 - 12h15		Contrôle et signature, présentation des équipes sur le podium protocolaire
12h25		Appel et rassemblement des coureurs sous l'arche de départ
12h30		M. BORE Patrick, Maire de La Ciotat coupe le ruban tricolore et donne le départ fictif du 3 ^{ème} Tour Cycliste international La Provence pour rejoindre le départ réel au km 0
12h40		Départ Réel lancé au km 0 – 1792 Avenue Joseph Roumanille 13600
16h05	GEMENOS 13420	Arrivée Gémenos
16h20		Podium protocolaire

DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

08h00 - 12h00	AIX-EN-PROVENCE 13100	Permanence de départ Avenue Wolfgang Amadeus Mozart
10h00 - 11h25		Contrôle et signature, présentation des équipes sur le podium protocolaire
11h25		Appel et rassemblement des coureurs sous l'arche de départ
11h30		Mme JOSSAIN MASINI Maryse, Maire d'Aix en Provence coupe le ruban tricolore et donne le départ fictif du 3 ^{ème} Tour Cycliste international La Provence pour rejoindre le départ réel au km 0
11h40		Départ Réel lancé km 0 - Sortie Aix-en-Provence direction Vauvenargues
15h20	MARSEILLE 13008	Arrivée Marseille
15h35		Podium protocolaire





ENJEUX 2018



MAILLOT DE LEADER



MAILLOT DU MEILLEUR GRIMPEUR



MAILLOT DU MEILLEUR SPRINTÉUR



MAILLOT DU MEILLEUR JEUNE



MAILLOT DU COMBINÉ



MAILLOT DE LA COMBATIVITÉ



MAILLOT MEILLEUR JEUNE PROVENÇAL



PALMARÈS 2017



MAILLOT BLEU

MAILLOT DE LEADER

ROHAN DENNIS
ÉQUIPE BMC



MAILLOT BLANC

MEILLEUR JEUNE

VINCENT LEO
ÉQUIPE FDJ



MAILLOT ROUGE

MEILLEUR GRIMPEUR

JAN POLANC
UAD



MAILLOT MULTICOLORE

MAILLOT DU COMBINÉ

ALEXANDRE GENIEZ
ALM



MAILLOT VERT

MEILLEUR SPRINTÉUR

ROHAN DENNIS
ÉQUIPE BMC



MAILLOT NOIR

MAILLOT DE LA COMBATIVITÉ

THOMAS ROSTOLLAN
ADT



MAILLOT GRIS

MEILLEUR JEUNE PROVENÇAL

JULIEN EL FARES
DMP



L'australien Rohan DENNIS remporta la seconde édition 2017 et continue le livre de cette belle aventure du Tour de la Provence.

PALMARÈS 2016



MAILLOT BLEU

MAILLOT DE LEADER

THOMAS VOECKLER
ÉQUIPE DEN



MAILLOT BLANC

MEILLEUR JEUNE

PETR VAKOC
EQS



MAILLOT ROUGE

MEILLEUR GRIMPEUR

RÉMY DI GREGORIO
FDJ



MAILLOT NOIR

MAILLOT DE LA COMBATIVITÉ

LOÏC CHETOUT
COF



MAILLOT VERT

MEILLEUR SPRINTÉUR

FERNANDO GAVIRIA RENDON
EQS



MAILLOT GRIS

MEILLEUR JEUNE PROVENÇAL

MAXIME BOUET
FVC



Le français Thomas VOECKLER a remporté la première édition 2016 et écrit la première page du Tour de La Provence.

LES ÉQUIPES

16 ÉQUIPES COMPOSÉES DE 7 COUREURS PROFESSIONNELS

ÉQUIPES
WORLD TEAMS

GROUPAMA FDJ

FDJ
FRANCE



AG2R LA MONDIALE

ALM
FRANCE



AG2R LA MONDIALE

ÉQUIPES CONTINENTALES PRO

FORTUNEO SAMSIC

FST
FRANCE



VITAL CONCEPT

VCC
FRANCE



CRÉATEUR DE PERFORMANCE

DIRECT ENERGIE

DEN
FRANCE



PRO CYCLING TEAM

DELKO MARSEILLE PROVENCE KTM

DMP
FRANCE



COFIDIS

COF
FRANCE



Pro Cycling Team

WB AQUA PROTECT VERAN CLASSIC

WVA
BELGIQUE



NIPPO VINI FANTINI

NIP
ITALIE



EUSKADI BASQUE COUNTRY

EUS
ESPAGNE



PROFESSIONAL CONTINENTAL TEAM

ÉQUIPES CONTINENTALES

ROUBAIX LILLE METROPOLE

RLM
FRANCE



SAINT MICHEL AUBER 93

AUB
FRANCE



POLARTEC FUNDACION A. CONTADOR

PLK
ESPAGNE



SOVAC NATURA 4 EVER

SNE
ALGERIE



CONTINENTAL TEAM

LOTTO KERN HAUS

LKH
ALLEMAGNE



pro cycling team

AMORE & VITA - PRODIR

AMO
ITALIE



LES MAILLOTS



GROUPAMA FDJ



AG2R LA MONDIALE



FORTUNEO SAMSIK



VITAL CONCEPT



DIRECT ENERGIE



DELKO MARSEILLE PROVENCE KTM



COFIDIS



WB AQUA PROTECT VERAN CLASSIC



NIPPO VINI FANTINI



EUSKADI BASQUE COUNTRY



ROUBAIX LILLE METROPOLE



SAINT MICHEL AUBER 93



POLARTEC FUNDACION A. CONTADOR



SOVAC NATURA 4 EVER



LOTTO KERN HAUS



AMORE & VITA - PRODIR

LES VILLES ÉTAPES

PARCOURS

PROLOGUE

JEUDI 8 FÉVRIER 2018

5,8 KM

CIRCUIT PAUL RICARD

ÉTAPE 1

VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

165,9 KM

AUBAGNE / ISTRES

ÉTAPE 2

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018

144,5 KM

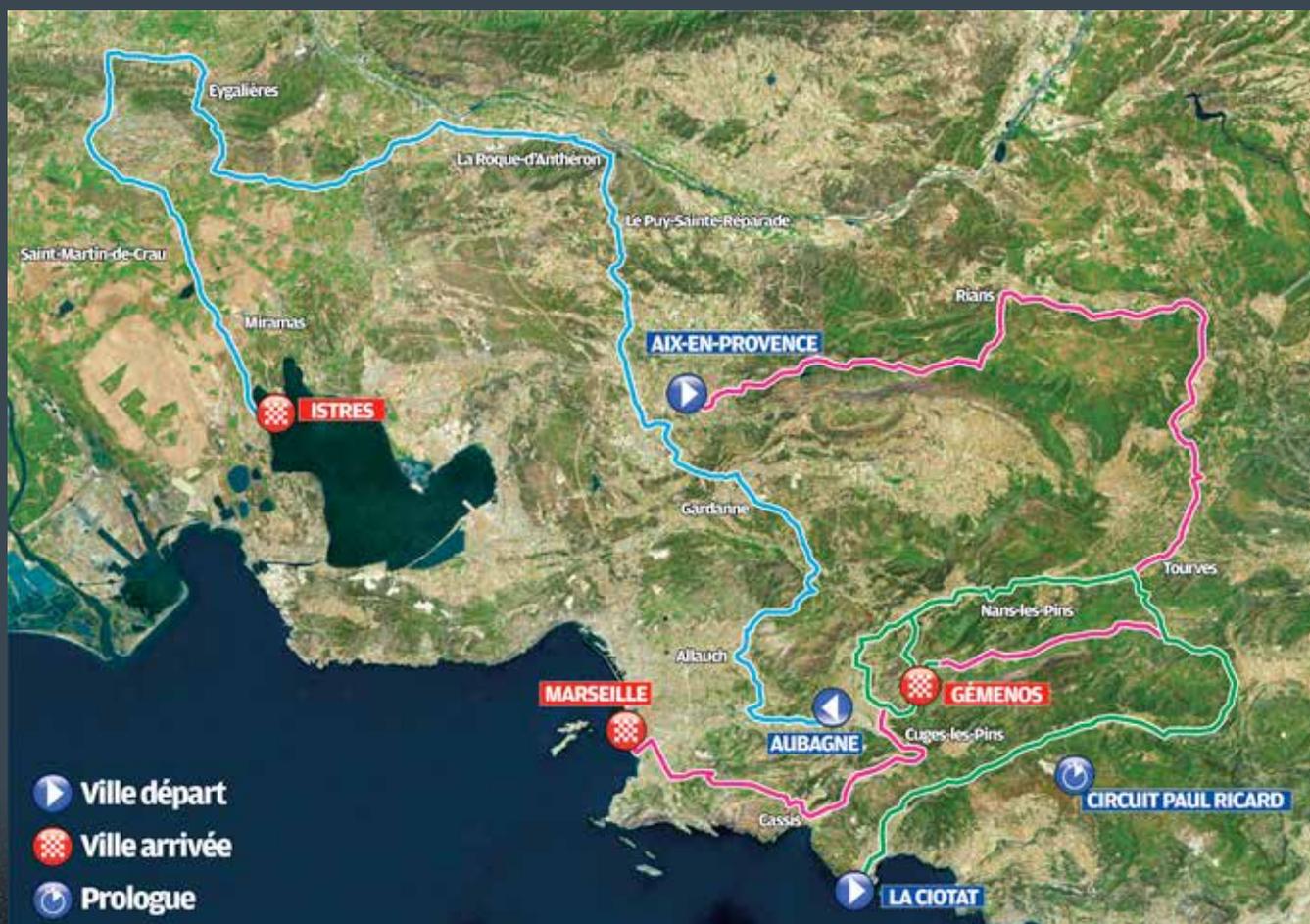
LA CIOTAT / GÉMENOS

ÉTAPE 3

DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

166,7 KM

AIX-EN-PROVENCE / MARSEILLE



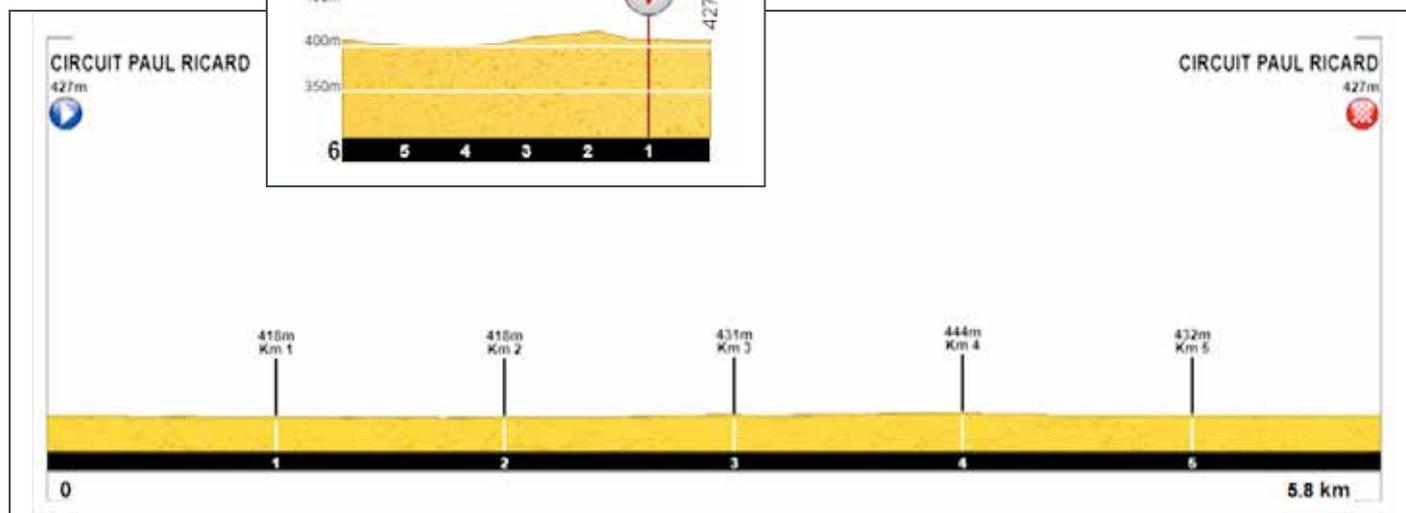
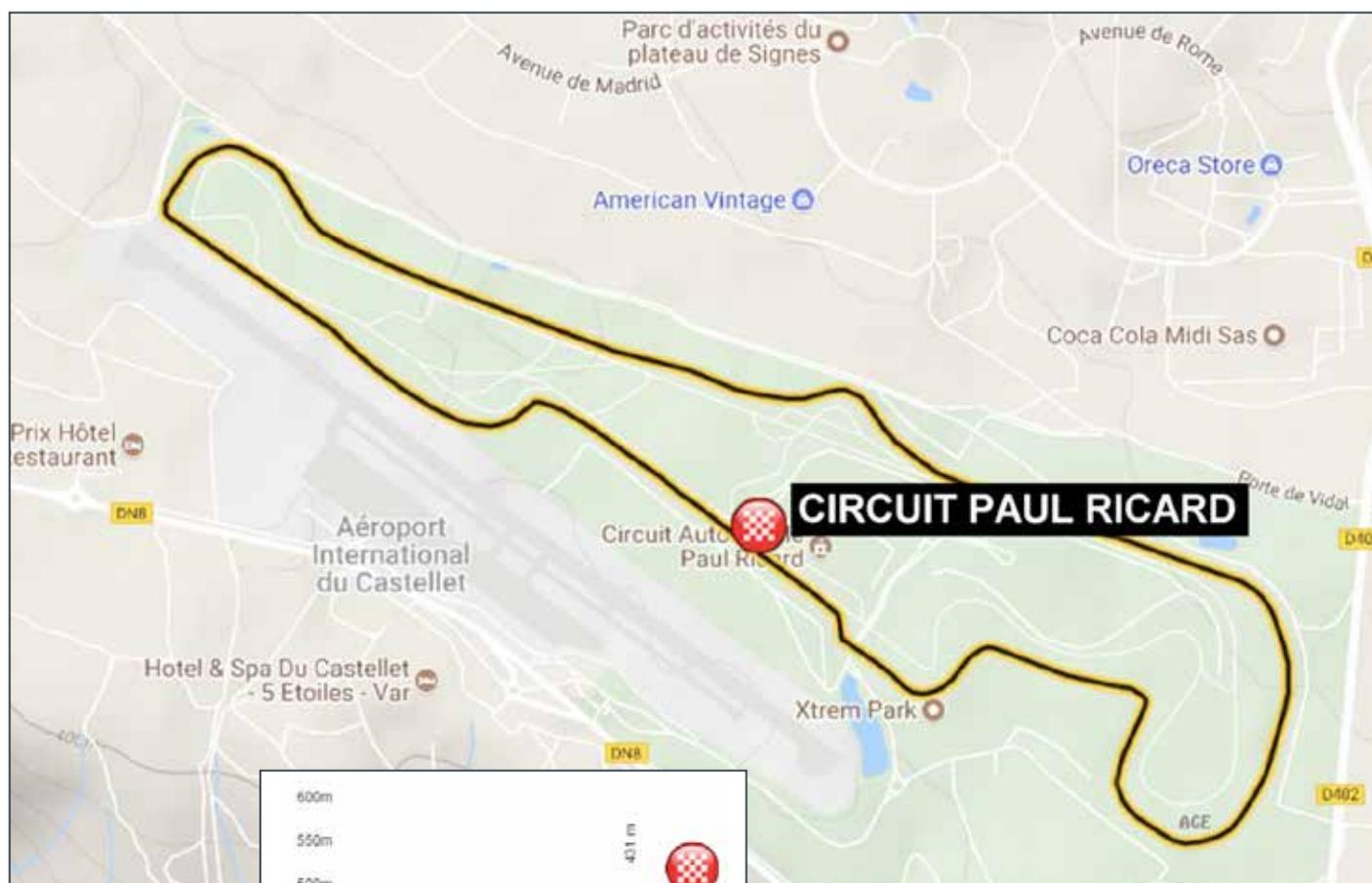
JEUDI 8 FÉVRIER 2018

CIRCUIT PAUL RICARD

HEURE DE DÉPART : 16H

PODIUM PROTOCOLAIRE : 18H30

5,8
KM

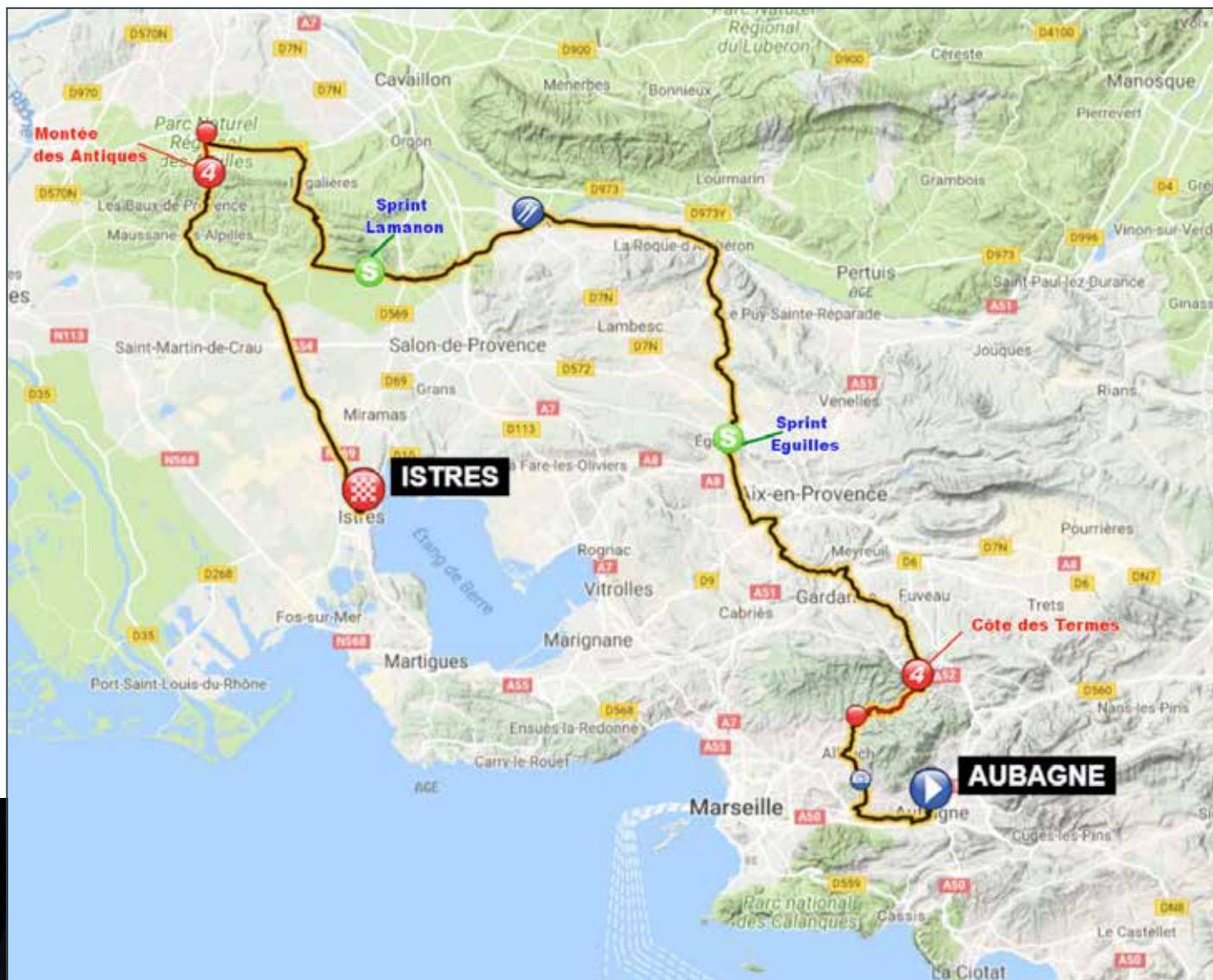


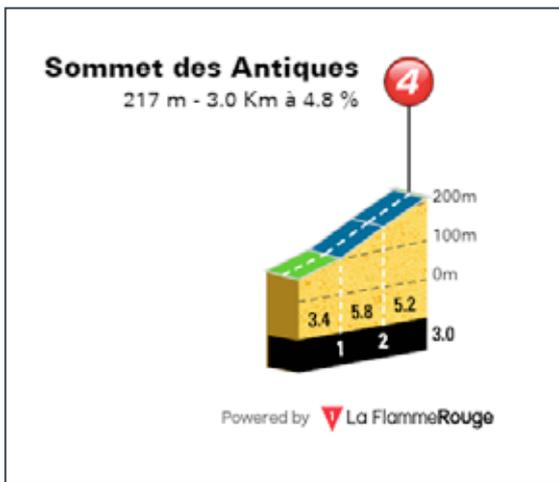
VENREDI 9 FÉVRIER 2018

AUBAGNE > ISTRES

HEURE DE DÉPART : 12H45
HEURE D'ARRIVÉE : 16H25

165,9
KM





VENDREDI 9 FÉVRIER 2018

KILOMETRES			ITINERAIRE: 177,1 km (dont 11,2 km de fictif)	HORAIRE DE COURSE		
A parcourir	Parcours	Itinéraire		45 km / h	40 km / h	Caravane
177.1			AUBAGNE - Esplanade Charles de Gaulle	12:30	12:30	11:30
			Défilé fictif de 11,200 KM jusqu'au KM 0			
			Cours Maréchal Foch, Avenue Loulou Delfieu, Avenues des Goums, Avenue des sœurs Gastine, Avenue du 20 Aout 1944, D8N, D2F puis Avenue Manouchian/ D2 / Avenue de St Menet / D2C / Montée de St Menet (D2C) Route des camoins (D4A) / Route d'Allauch	12:45:00	12:45:00	11:45:00
165.9	0	D4A	Départ sous le Viaduc - Route d'Allauch			
165.4	0.5	D4A	Entrée dans la commune d'Allauch	12:45:40	12:45:45	11:45:40
164.4	1.5	D4A	Rond Point : en Face sur la D4A Direction Plan de Cuques	12:47:00	12:47:15	11:47:00
163.7	2.2	D4A	Rond Point : en Face avenue J. Giono direction Plan de Cuques / Le village	12:47:56	12:48:18	11:47:56
163.3	2.6	D4A	Rond Point : en Face avenue J. Giono direction Plan de Cuques / Le village	12:48:28	12:48:54	11:48:28
163.1	2.8	D4A	Rond Point : en Face avenue J. Giono direction Plan de Cuques / Le village	12:48:44	12:49:12	11:48:44
162.2	3.7	D4A	Rond Point : A droite direction Allauch	12:49:56	12:50:33	11:49:56
161.9	4	D4A	Rond Point : Prendre en Face Direction Trets / Gardanne	12:50:20	12:51:00	11:50:20
161.4	4.5	D4A	Rond Point : Prendre direction Trets / Gardanne / Peypin (à gauche)	12:51:00	12:51:45	11:51:00
160.2	5.7	D4A	Rond Point : en face direction Trets / Gardanne / Peypin	12:52:36	12:53:33	11:52:36
159.8	6.1	D4A	Rond Point : en face direction Trets / Gardanne / Peypin	12:53:08	12:54:09	11:53:08
159.5	6.4	D908	Rond Point : Suivre direction Trets / Gardanne / Peypin sur la D908	12:53:32	12:54:36	11:53:32
159.2	6.7	D908	Rond Point : Continuer la D908 Direction Trets / Peypin	12:53:56	12:55:03	11:53:56
158	7.9	D908	Montée les termes (Montée sur 7,5 km)	12:55:32	12:56:51	11:55:32
150.5	15.4	D908	Sommet de la route des Termes - GPM	13:05:32	13:08:06	12:05:32
150.2	15.7	D908	Entrée Le Terme (commune de Peypin)	13:05:56	13:08:33	12:05:56
149	16.9	D908	Entrée dans Auberge neuve (commune de Peypin) - Nombreux ralentisseurs	13:07:32	13:10:21	12:07:32
148.9	17	D908	Rond Point Prendre en Face - Direction Auberge Neuve / greasque / Trets	13:07:40	13:10:30	12:07:40
147.7	18.2	D908	Rond Point Prendre en face Aix en Provence / Fuveau	13:09:16	13:12:18	12:09:16
147.5	18.4	D46 A	Prendre à gauche en direction de Gréasque (Montée sur 2 km)	13:09:32	13:12:36	12:09:32
146.2	19.7	D46 A	Prendre à droite direction Gréasque	13:11:16	13:14:33	12:11:16
145.4	20.5	D46 A	Sommet de la montée	13:12:20	13:15:45	12:12:20
144.4	21.5	D46	Entrer dans Gréasque (nombreux ralentisseurs)	13:13:40	13:17:15	12:13:40
144.3	21.6	D46	Rond point 1° a droite direction Gréasque	13:13:48	13:17:24	12:13:48
143.2	22.7	D46	Rond point 2° a droite direction Gardanne / Fuveau	13:15:16	13:19:03	12:15:16
142.6	23.3	D46A	Rond point 3° a droite direction Gardanne	13:16:04	13:19:57	12:16:04
136.3	29.6	D46A	Rond Point prendre en Face Direction Aix en Provence	13:24:28	13:29:24	12:24:28
135.7	30.2	D46A	Rond Point Prendre à droite direction Aix Marseille /Chabanu	13:25:16	13:30:18	12:25:16
135.6	30.3	D58	Prendre à droite direction Chabanu par la D58	13:25:24	13:30:27	12:25:24
135.1	30.8	D58	Rond Point Prendre en Face Direction Marseille / Gardanne / Meyreuil	13:26:04	13:31:12	12:26:04
134.8	31.1	Che St Esteve	Rond Point prendre 4ème à droite chemin du Payenet	13:26:28	13:31:39	12:26:28
133.6	32.3	Che Payenet	Prendre à droite le chemin du Payenet	13:28:04	13:33:27	12:28:04
133.4	32.5	Rue du Petit chemin d'Aix	Prendre à droite le Petit chemin d'Aix (Route étroite)	13:28:20	13:33:45	12:28:20
133.2	32.7	Chemin de Garielly	Prendre à gauche le Chemin de Gabrielly (Route étroite)	13:28:36	13:34:03	12:28:36
132.7	33.2	D7	Prendre à droite la D7 en direction de Luynes et Aix en provence	13:29:16	13:34:48	12:29:16
129.1	36.8	D7	Entrer dans Luynes	13:34:04	13:40:12	12:34:04
128.5	37.4	D8N	Prendre a droite direction Luynes / Bouc bel Air	13:34:52	13:41:06	12:34:52
128.4	37.5	Ave François Vidal	Rond point 4° sortie ZAC St Jean Av, François Vidal	13:35:00	13:41:15	12:35:00
127.8	38.1	Emile Bouron	Rond point Louis Brunet prendre la Rue Emile Bouron(en Face)	13:35:48	13:42:09	12:35:48
127.8	38.1	Emile Bouron	Nombreux ralentisseurs et coussins berlinois	13:35:48	13:42:09	12:35:48
127.6	38.3	Commanderie St Jean de Malte	Rond point 3° sortie chemin de la Commanderie St Jean de Malte (route étroite)	13:36:04	13:42:27	12:36:04
125.6	40.3	Route châteaux de mont Robert	Prendre a droite route des châteaux de mont Robert	13:38:44	13:45:27	12:38:44
125	40.9	Albert Guigou	Prendre a droite chemin Albert Guigou	13:39:32	13:46:21	12:39:32
124.8	41.1	Chemin de la Pioline	Entrer dans Les Milles	13:39:48	13:46:39	12:39:48

KILOMETRES			ITINERAIRE: 177,1 km (dont 11,2 km de fictif)	HORAIRE DE COURSE		
124.7	41.2	Chemin de la Pioline	Après le pont, Prendre à droite le chemin de la Pioline	13:39:56	13:46:48	12:39:56
124.5	41.4	D9A	Rond point 2° sortie D9A	13:40:12	13:47:06	12:40:12
124.2	41.7	D65	Rond point 3° sortie direction chemin d' Eguilles	13:40:36	13:47:33	12:40:36
122.6	43.3	D18	Rond point 1° sortie direction - Les Milles- Eguilles	13:42:44	13:49:57	12:42:44
120	45.9	D18	Rond point 2° sortie direction Eguilles	13:46:12	13:53:51	12:46:12
117.8	48.1	D18	Rond point 2° sortie direction Eguilles	13:49:08	13:57:09	12:49:08
115.6	50.3	D18	Entrer Eguilles centre ville (nombreux ralentisseurs)	13:52:04	14:00:27	12:52:04
115.1	50.8	D543	Rond point 1° à droite direction Aix en Provence / Rognes, Nombreux ralentisseurs	13:52:44	14:01:12	12:52:44
113.9	52	D543	SPRINT	13:54:20	14:03:00	12:54:20
113.5	52.4	D543	Prendre Direction Rognes en Face	13:54:52	14:03:36	12:54:52
113.3	52.6	D543	Prendre à gauche Direction Rognes	13:55:08	14:03:54	12:55:08
111.3	54.6	D543	direction Rognes - 3ème sortie	13:57:48	14:06:54	12:57:48
101.9	64	D543	2, Ronds points , 2° sortie direction Rognes	14:10:20	14:21:00	13:10:20
101.8	64.1	D543	Entrer dans Rognes direction Apt Cadenet	14:10:28	14:21:09	13:10:28
96.2	69.7	D66E	Prendre à gauche direction La Roque D'Antheron	14:17:56	14:29:33	13:17:56
94.6	71.3	D561	Prendre à gauche la Roque d'Antheron	14:20:04	14:31:57	13:20:04
94.5	71.4	D561A	A gauche direction la Roque d'Antheron	14:20:12	14:32:06	13:20:12
94.4	71.5	Chemin de Malemort	Prendre à droite chemin de Malemort (croq jardin)	14:20:20	14:32:15	13:20:20
91.8	74.1	D23	Fin du chemin Prendre à droite et sous le Pont à gauche direction Malemort	14:23:48	14:36:09	13:23:48
81.2	84.7	D23	Entrer dans Malemort	14:37:56	14:52:03	13:37:56
79.6	86.3	D23	Rond point 1° sortie direction Lamanon	14:40:04	14:54:27	13:40:04
78.2	87.7	D23	Rond point 2° sortie direction Lamanon ZONE DE RAVITAILLEMENT	14:41:56	14:56:33	13:41:56
72.2	93.7	D17	Entrer dans Lamanon 2° à droite direction Eyguieres (passage à niveau) - SPRINT	14:49:56	15:05:33	13:49:56
71.9	94	D17D	Rond point 2° sortie direction Eyguieres / Salon	14:50:20	15:06:00	13:50:20
71.3	94.6	D23	Rond Point 2ème sortie direction Eyguieres . Salon	14:51:08	15:06:54	13:51:08
71.1	94.8	D72	A droite direction Eyguieres	14:51:24	15:07:12	13:51:24
70.9	95	D17D	A gauche direction Eyguieres	14:51:40	15:07:30	13:51:40
67.6	98.3	D17E	Prendre en Face la D17E en direction de Eyguiere et Mouries	14:56:04	15:12:27	13:56:04
67.3	98.6	D17E	Rond point prendre 2ème sortie direction Aureille	14:56:28	15:12:54	13:56:28
66.4	99.5	D17	Entrée dans Eyguieres	14:57:40	15:14:15	13:57:40
65.8	100.1	D72B	Rond point 2° direction Aureille	14:58:28	15:15:09	13:58:28
58.5	107.4	D17	Entrer dans Aureille	15:08:12	15:26:06	14:08:12
58.3	107.6	D25A	A droite direction Aureille	15:08:28	15:26:24	14:08:28
53.6	112.3	D25	A gauche direction Eygalieres	15:14:44	15:33:27	14:14:44
51.2	114.7	D24	Continuer en face sur la D25 vers Eygaliere / st Remy de Provence	15:17:56	15:37:03	14:17:56
46.4	119.5	D99	A gauche direction saint Remy	15:24:20	15:44:15	14:24:20
40.8	125.1	D99A	A gauche direction Saint Remy de Provence Entrer dans ST Remy	15:31:48	15:52:39	14:31:48
39.3	126.6	D571	Prendre à droite tour du centre Ville sur la D571	15:33:48	15:54:54	14:33:48
39.1	126.8	D31	Prendre à gauche tour du centre ville par la D31	15:34:04	15:55:12	14:34:04
38.9	127	D5	Prendre à gauche tour du centre ville par la D5	15:34:20	15:55:30	14:34:20
38.55	127.35	D5E	prendre en direction les baux de Provence des par la D5E	15:34:48	15:56:01	14:34:48
38.1	127.8	D5	prendre en direction les baux de Provence des par la D5	15:35:24	15:56:41	14:35:24
34.1	131.8	D5E	Sommet montée des Antiques 4km GPM	15:40:44	16:02:41	14:40:44
30.1	135.8	D5E	Entrer dans Maussane les alpilles	15:46:04	16:08:41	14:46:04
29.33	136.57	D17	Prendre à gauche direction Mouries	15:47:05	16:09:50	14:47:05
22.5	143.4	D17	Entrée Mouries (nombreux ralentisseurs coussins Berinois)	15:56:11	16:20:04	14:56:11
20.9	145	D5	Sortie Mouries direction ISTRES	15:58:19	16:22:28	14:58:19
15.8	150.1	D5	Rond point 2° sortie direction ISTRES	16:05:07	16:30:07	15:05:07
5.8	160.1	D5	Intersection sous Autoroute D5	16:18:27	16:45:07	15:18:27
4.2	161.7	D569	Prendre à droite Istres	16:20:35	16:47:31	15:20:35
2.1	163.8	Avenue Saint Exupéry	Rond Point continuez sur Avenue Saint Exepury	16:23:23	16:50:40	15:23:23
0.52	165.38	Chemin de Tivoli	Prendre à gauche Chemin de Tivoli	16:25:29	16:53:02	15:25:29
0.2	165.7	Avenue Léon Blum	Puis à gauche sur Avenue Léon Blum	16:25:54	16:53:30	15:25:54
0	165.9	Chemin du Castellan	ARRIVEE ISTRES hôtel de ville (chemin du Castellan)	16:26:10	16:53:48	15:26:10

JOUR 3

PARCOURS 2^{ÈME} ÉTAPE

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018

LA CIOTAT > GÉMENOS

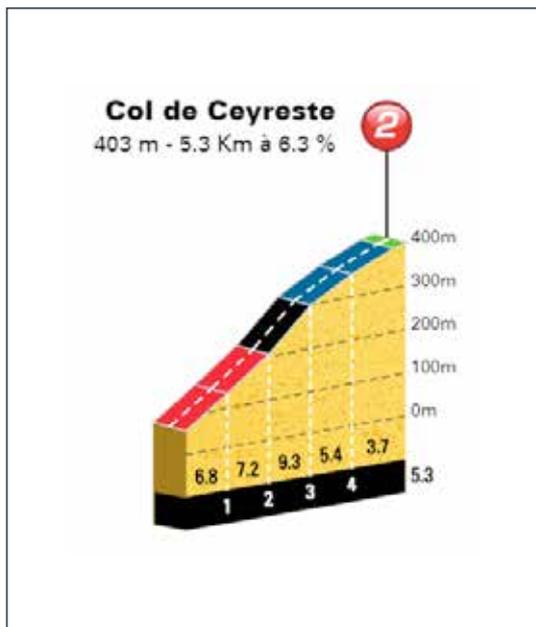
HEURE DE DÉPART : 12H40

HEURE D'ARRIVÉE : 16H05

144,5
KM

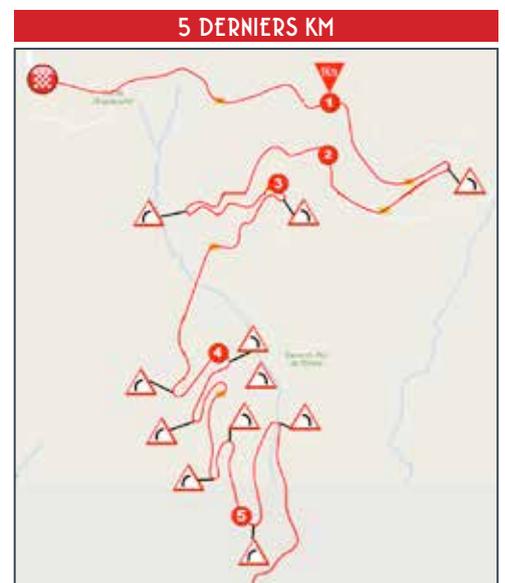
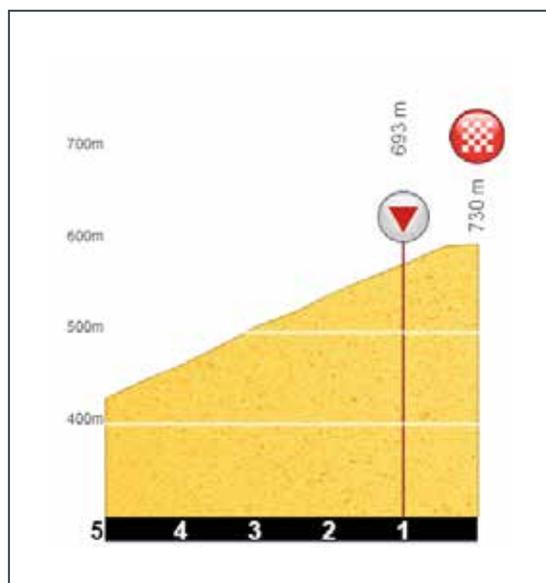


SAMEDI 10 FÉVRIER 2018



KILOMETRES			ITINERAIRE : 148,5 km (dont 4 km de fictif)	HORAIRES DE COURSE		
A parcourir	Parcourus	Itinéraire		42 km / h	39 km / h	Caravane
148.5		D40 B	LA CIOTAT : Départ Avenue Président Wilson	12:30	12:30	11:30
		D3	Départ fictif 4 km jusqu'au kilomètre 0			
			Av du président Wilson / Av Franklin Roosevelt (D408) / D40A / Bd Lavaux			
144.5	0	D3	Kilomètre 0 - 1792 Avenue Joseph Roumanille	12:40:00	12:40:00	11:40:00
144.2	0.3	D3	Entrée dans Ceyreste - Nombreux ralentisseurs	12:40:25	12:40:27	11:40:25
137.5	7	D3	Sommet du col de Ceyreste - GPM	12:49:59	12:50:45	11:49:59
134.9	9.6	D2	Entrée dans le Département du VAR 83	12:53:41	12:54:44	11:53:41
130.7	13.8	D2	Direction Signes	12:59:40	13:01:11	11:59:40
125.6	18.9	D2	A gauche direction Signes	13:06:57	13:09:01	12:06:57
121.8	22.7	D2	Descente rapide et sinueuse sur 1,4 km	13:12:22	13:14:51	12:12:22
120.8	23.7	D2	Entrée dans Signes - Nombreux ralentisseurs	13:13:47	13:16:23	12:13:47
110.9	33.6	D2	Entrée Méounes-lès-Montrieux	13:27:55	13:31:36	12:27:55
110.6	33.9	D554	A gauche direction La Roquebrussanne	13:28:20	13:32:03	12:28:20
107.7	36.8	D554	A gauche direction - La Roquebrussanne	13:32:28	13:36:30	12:32:28
104.1	40.4	D5	Entrée dans Roquebrussanne	13:37:36	13:42:02	12:37:36
103	41.5	D64	Direction Mazaugues	13:39:10	13:43:43	12:39:10
99	45.5	D64	Route de Mazaugues - Montée du 4 Km	13:44:52	13:49:52	12:44:52
98.3	46.2	D64	Entrée dans Mazaugues - Route très étroite	13:45:51	13:50:56	12:45:51
97.6	46.9	D64	A gauche direction Saint Maximin	13:46:50	13:52:00	12:46:50
89.4	55.1	D1	A gauche direction Auriol	13:58:32	14:04:36	12:58:32
82.4	62.1	D560	A gauche direction Saint Zacharie	14:08:31	14:15:22	13:08:31
78.4	66.1	D560	Descente du Sambuc - Rapide et sinueuse	14:14:13	14:21:31	13:14:13
74.8	69.7	D560	Entrée dans Saint Zacharie - SPRINT	14:19:21	14:27:03	13:19:21
72	72.5	D560	Entrée dans le Département des Bouches du Rhône 13	14:23:20	14:31:21	13:23:20
68.5	76	D45A	Entrée dans Auriol	14:28:19	14:36:44	13:28:19
68.2	76.3	D45A	A gauche direction Plan d'Aups	14:28:44	14:37:11	13:28:44
66.2	78.3	Chemin St Francet	A droite chemin Saint Francet - ENTREE CIRCUIT	14:31:35	14:40:15	13:31:35
64.7	79.8	Chemin Marseillais	A gauche chemin des Marseillais	14:33:43	14:42:33	13:33:43
62.6	81.9	Chemin Reraïlle	A droite prendre chemin de la Reiraïlle	14:36:42	14:45:46	13:36:42
61.7	82.8	Impasse Begude	A gauche impasse de Begude (Traversé sur autoroute)	14:37:59	14:47:09	13:37:59
61.6	82.9	D45	A gauche D45 vers Roquevaire	14:38:07	14:47:18	13:38:07
58.4	86.1	D96	Sortie de la rue Dr Paul Gariel prendre à Gauche Vers Pont de L'étoile / Aubagne	14:42:41	14:52:13	13:42:41
56	88.5	D43G	Prendre à gauche D43G (Val de Riou)	14:46:06	14:55:54	13:46:06
55	89.5	D43D	Continuez sur la tout droit sur la D43 D (Vers Gemenos)	14:47:31	14:57:26	13:47:31
52.7	91.8	D396	Prendre à Gauche la D396 (Direction de Gemenos) - ZONE DE RAVITAILLEMENT	14:50:48	15:00:58	13:50:48
51.8	92.7	D396	Entrée dans Gemenos	14:52:05	15:02:21	13:52:05
50.5	94	D2	A gauche direction Plan d'Aups - Boulevard des Alliés	14:53:56	15:04:20	13:53:56
50	94.5	D2	Rue Saint Pons - Direction Col de l'Espigoulier - SPRINT	14:54:38	15:05:06	13:54:38
47.8	96.7	D2	Début du Col de l'Espigoulier	14:57:46	15:08:29	13:57:46
39.5	105	D2	Col de l'Espigoulier (Sommet) - GPM	15:09:37	15:21:15	14:09:37
35.3	109.2	D45A	A gauche direction Auriol	15:15:36	15:27:42	14:15:36
27.3	117.2	Chemin St Francet	A gauche Chemin Saint Francet - SECONDE BOUCLE CIRCUIT	15:27:01	15:40:00	14:27:01
25.7	118.8	Chemin Marseillais	A gauche chemin des Marseillais	15:29:18	15:42:27	14:29:18
23.7	120.8	Chemin Reraïlle	A droite prendre chemin de la Reiraïlle	15:32:09	15:45:31	14:32:09
22.7	121.8	Impasse Begude	A gauche impasse de Begude (Traversé sur autoroute)	15:33:34	15:47:03	14:33:34
22.6	121.9	D45	A gauche D45 vers Roquevaire	15:33:42	15:47:12	14:33:42
19.4	125.1	D96	Sortie de la rue Dr Paul Gariel prendre à Gauche Vers Pont de L'étoile / Aubagne	15:38:16	15:52:07	14:38:16
17	127.5	D43G	Prendre à gauche D43G (Val de Riou)	15:41:41	15:55:48	14:41:41
16	128.5	D43D	Continuez sur la tout droit sur la D43 D (Vers Gemenos)	15:43:06	15:57:20	14:43:06
13.7	130.8	D396	Prendre à Gauche la D396 (Direction de Gemenos)	15:46:23	16:00:52	14:46:23
12.8	131.7	D396	Entrée dans Gemenos	15:47:40	16:02:15	14:47:40
11.5	133	D2	A gauche direction Plan d'Aups - Boulevard des Alliés	15:49:31	16:04:14	14:49:31
11.1	133.4	D2	Rue Saint Pons - Direction Col de l'Espigoulier	15:50:05	16:04:50	14:50:05
9.1	135.4	D2	Début du Col de l'Espigoulier	15:52:56	16:07:54	14:52:56
0	144.5	D2	ARRIVEE GEMENOS : Col de l'Espigoulier (Sommet)	16:05:55	16:21:53	15:05:55

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018



JOUR 4

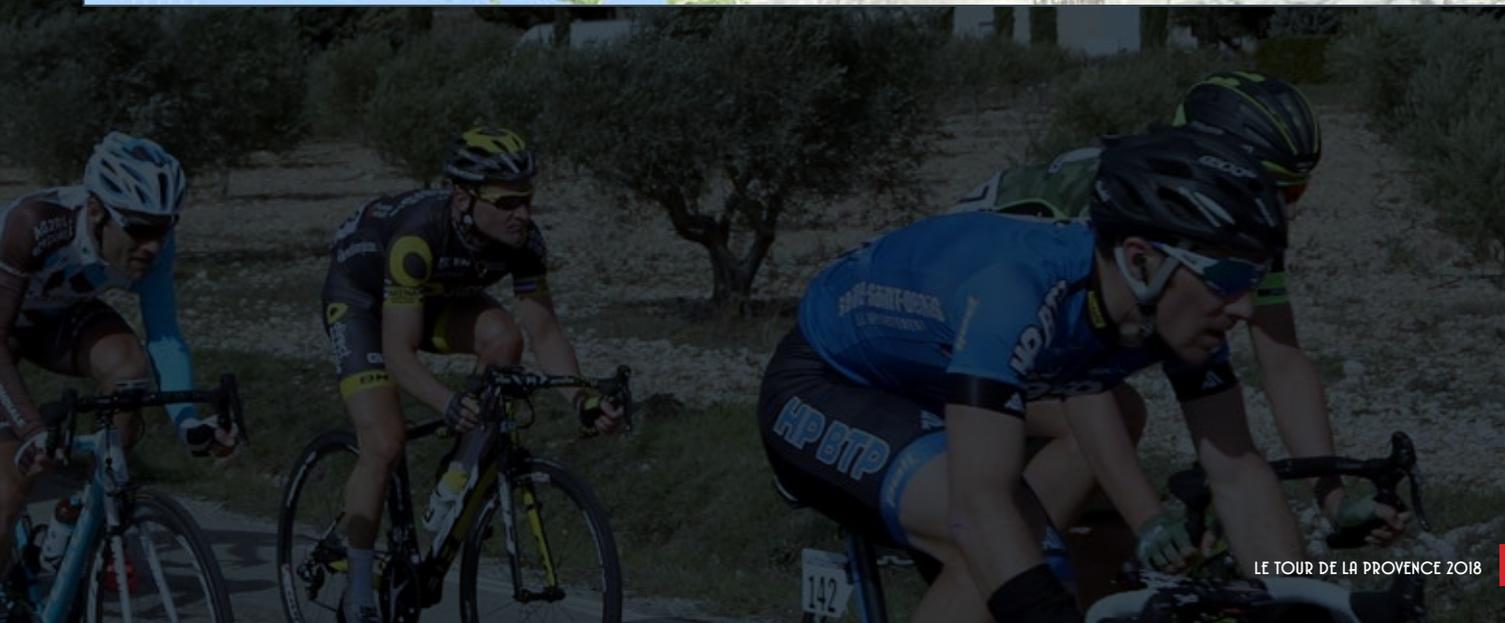
PARCOURS 3^{ÈME} ÉTAPE

DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

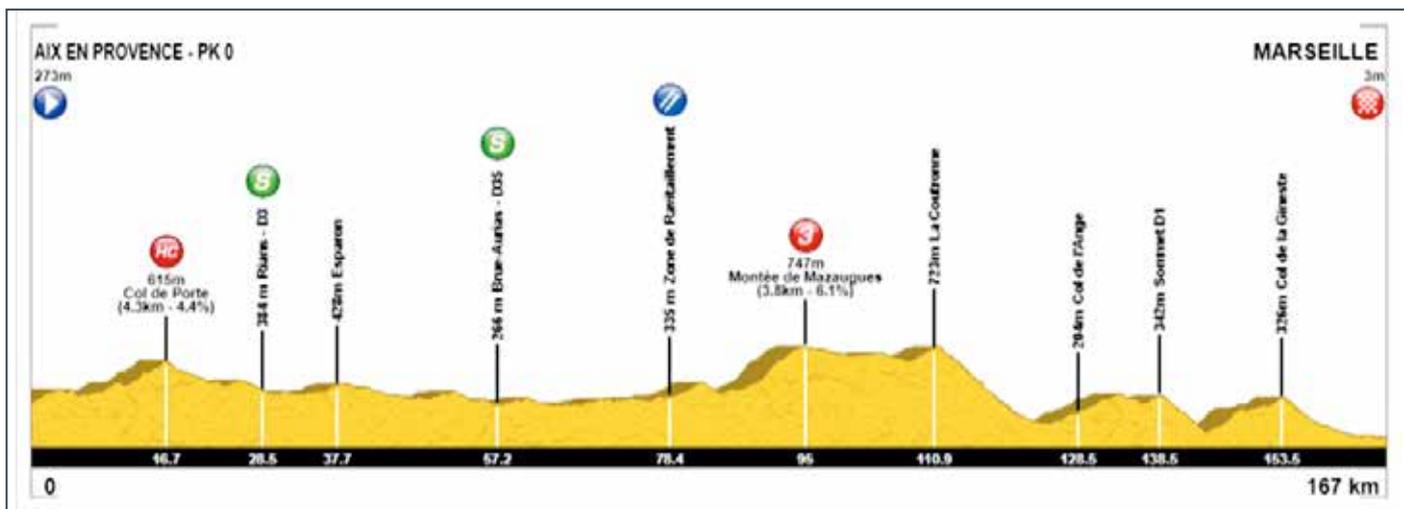
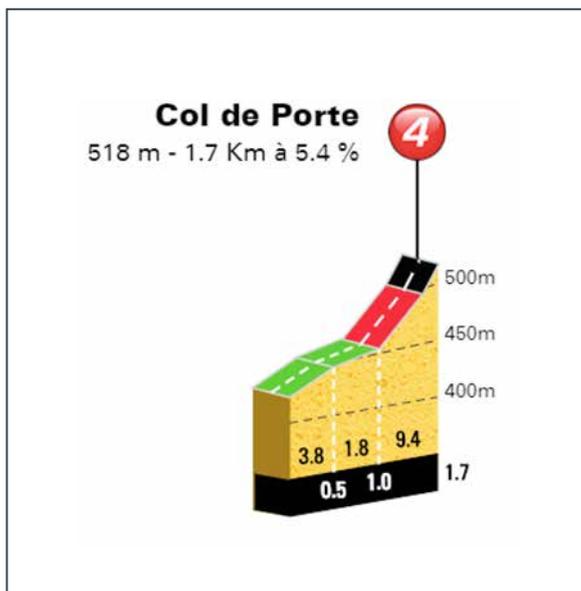
AIX-EN-PROVENCE > MARSEILLE

HEURE DE DÉPART : 11H40
HEURE D'ARRIVÉE : 15H20

166,7
KM

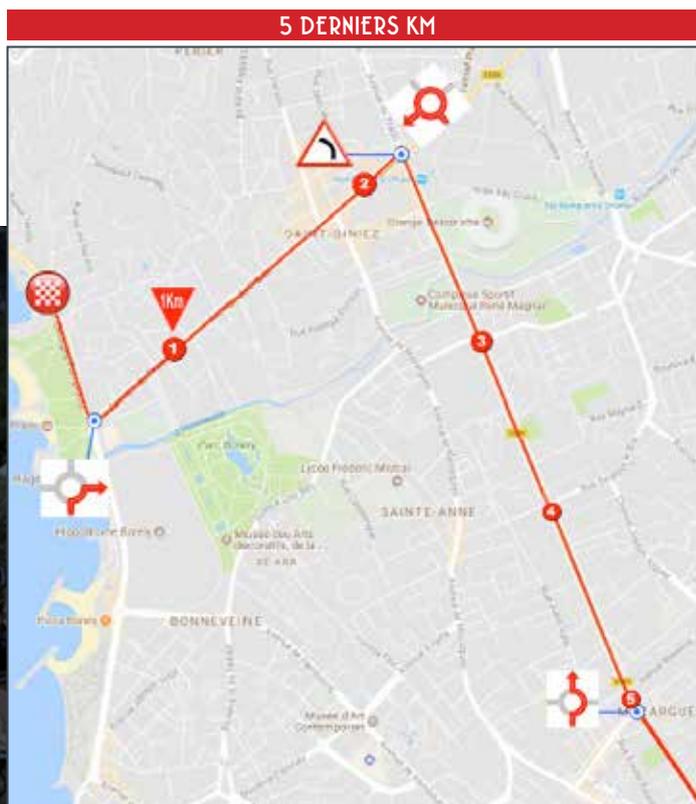
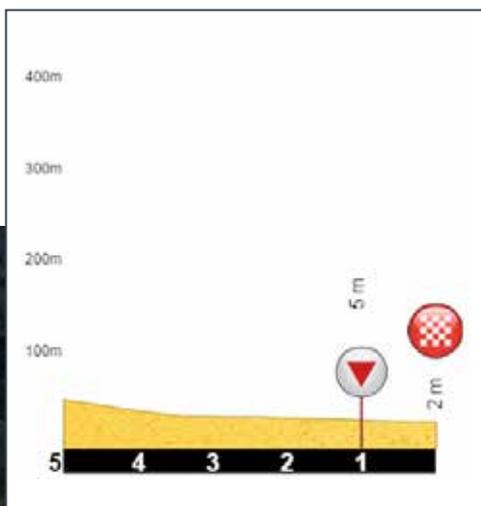
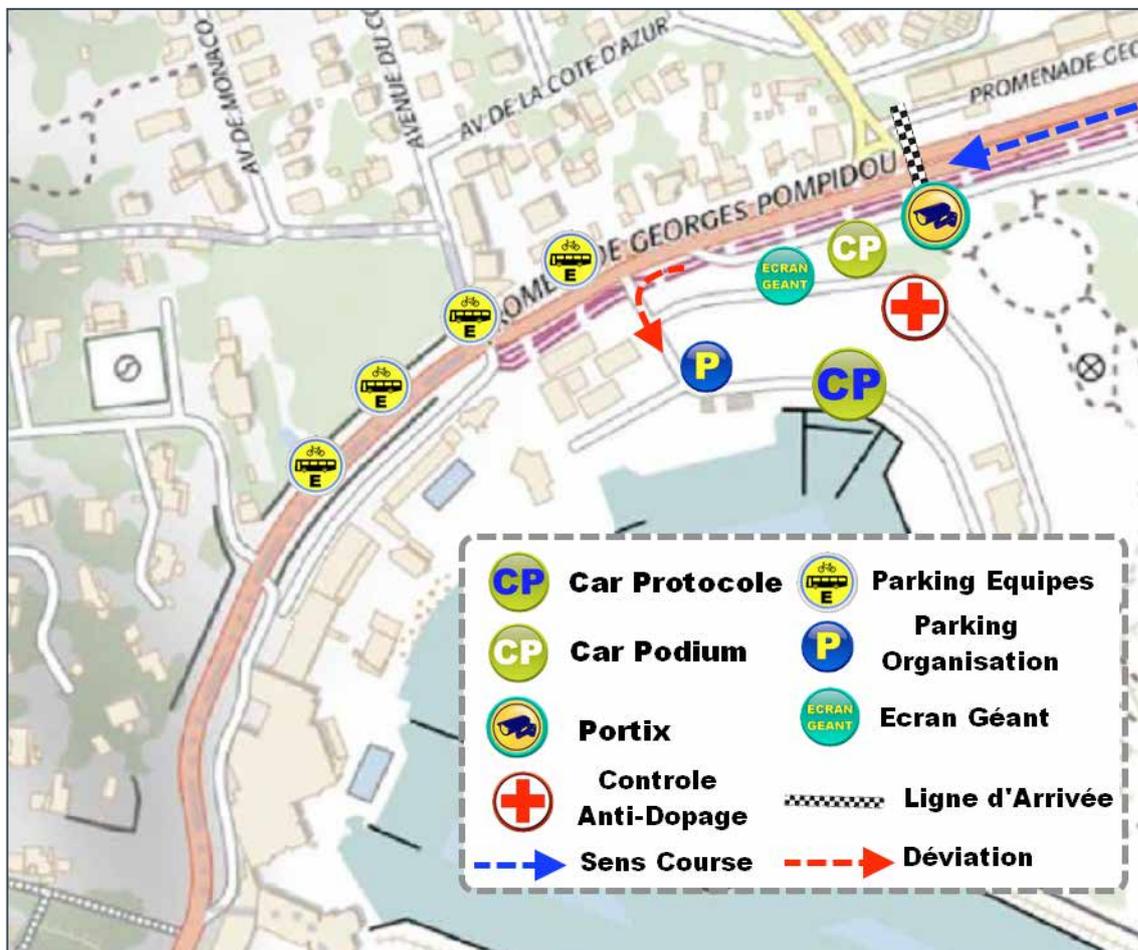


DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018



KILOMETRES			ITINÉRAIRE 171,7 (dont 5 km de fictif)	HORAIRE DE COURSE		
A parcourir	Parcourus	Itinéraire		45 km/h	42 km/h	Caravane
171,7			DEPART AIX en PROVENCE départ fictif Avenue Amadeus Mozart Défilé sur 5 km			
			Avenue Max Juvenal / Rue Gustave Desplaces / Av Victor hugo / Bd Roi René / Bd Carnot / Cours Arts et métiers / D10 / Av Jean et Marcel Fontenaille / Route de Vauvenargues D10	11:30:00	11:30:00	10:30:00
166,7	0,0	D10	KM 0 Sortie AIX EN PROVENCE direction Vauvenargues	11:40:00	11:40:00	10:40:00
156,7	10,0	D10	Entrer dans Vauvenargues	11:53:20	11:55:00	10:53:20
155,2	11,5	D10	Croisement D11 / D10 continuer en direction de Rians Pourrières	11:55:20	11:57:15	10:55:20
153,5	13,2	D10	Col de Claps et Col de Porte passage 10%	11:57:36	11:59:48	10:57:36
150,5	16,2	D10	Sommet du col de Porte GPM	12:01:36	12:04:18	11:01:36
146,7	20,0	D10	Entrée le Département du Var	12:06:40	12:10:00	11:06:40
144,9	21,8	D23	Prendre à gauche direction Rians	12:09:04	12:12:42	11:09:04
140,2	26,5	D3	A gauche direction Rians	12:15:20	12:19:45	11:15:20
138,2	28,5	D3	Entrer dans Rians SPRINT	12:18:00	12:22:45	11:18:00
137,8	28,9	D3	Rond Point : prendre en face Jouques / Ginasservis / Vinon	12:18:32	12:23:21	11:18:32
137,3	29,4	D3	Rond Point : prendre en face Varrages / Ginasservis	12:19:12	12:24:06	11:19:12
136,7	30,0	D561	Rond Point : A droite direction Esparron	12:20:00	12:25:00	11:20:00
129,0	37,7	D561	Entrer dans Esparron	12:30:16	12:36:33	11:30:16
126,1	40,6	D561	Entrer dans Saint martin de Pallieres	12:34:08	12:40:54	11:34:08
119,0	47,7	D35	Prendre a droite direction Brue Auriac	12:43:36	12:51:33	11:43:36
109,7	57,0	D35	Entrer dans Brue-Auriac	12:56:00	13:05:30	11:56:00
109,5	57,2	D560	Prendre à droite direction ST Maximin (NB Ralentisseurs) SPRINT	12:56:16	13:05:48	11:56:16
106,8	59,9	D35	A gauche direction Bras	12:59:52	13:09:51	11:59:52
101,1	65,6	D35	Entrer dans Bras	13:07:28	13:18:24	12:07:28
100,4	66,3	D28	A droite direction Tourves	13:08:24	13:19:27	12:08:24
99,5	67,2	D34	Tout droit direction Tourves	13:09:36	13:20:48	12:09:36
97,5	69,2	D34	Pont étroit passage sur une file	13:12:16	13:23:48	12:12:16
92,4	74,3	D34	Entrer dans Tourves	13:19:04	13:31:27	12:19:04
92,3	74,4		Prendre à droite chemin de saint Pierre (route étroite)	13:19:12	13:31:36	12:19:12
91,9	74,8	D205	A droite direction Mazaugues	13:19:44	13:32:12	12:19:44
91,5	75,2	D10	A gauche direction Rougiers	13:20:16	13:32:48	12:20:16
88,3	78,4	D64	A gauche direction Mazaugues ZONE DE RAVITAILLEMENT	13:24:32	13:37:36	12:24:32
80,9	85,8	D95	A droite direction Le Plan D'Aups	13:34:24	13:48:42	12:34:24
73,0	93,7	D95	Montée de Mazaugues 6 à 10 % GPM	13:44:56	14:00:33	12:44:56
67,2	99,5	D80	A gauche direction Le Plan D'Aups	13:52:40	14:09:15	12:52:40
63,6	103,1	D80	Entrer dans Plan D'Aups (nombreux ralentisseurs)	13:57:28	14:14:39	12:57:28
60,0	106,7	D80	Entrer dans le Département des Bouches du Rhône	14:02:16	14:20:03	13:02:16
59,3	107,4	D2	A gauche direction Gémenos	14:03:12	14:21:06	13:03:12
55,8	110,9	D2	Sommet de la COUTRONNE (descente rapide et sinueuse)	14:07:52	14:26:21	13:07:52
45,0	121,7	D2	Entrer dans Gémenos	14:22:16	14:42:33	13:22:16
44,2	122,5	D396	A gauche Avenue de Verdun direction Cuges	14:23:20	14:43:45	13:23:20
43,7	123,0	D396	Rond point 1°a droite direction Cuges	14:24:00	14:44:30	13:24:00
43,5	123,2	D396	Rond point 2°a droite direction Cuges	14:24:16	14:44:48	13:24:16
41,3	125,4	D8N	A gauche direction Cuges	14:27:12	14:48:06	13:27:12
37,9	128,8	D1	A droite direction Roquefort la Bedoule montée de 6km a 5%	14:31:44	14:53:12	13:31:44
31,6	135,1	D1	Entrer dans Roquefort la Bédoule	14:40:08	15:02:39	13:40:08
30,5	136,2	D41C	A gauche le Tour des Dalles	14:41:36	15:04:18	13:41:36
29,2	137,5	D559A	A gauche direction la Clotat (descente rapide et sinueuse)	14:43:20	15:06:15	13:43:20
25,6	141,1	D559	A droite direction Cassis (descente rapide et sinueuse)	14:48:08	15:11:39	13:48:08
23,1	143,6	D559	Entrer dans Cassis	14:51:28	15:15:24	13:51:28
21,2	145,5	D559	Rond point 2°a droite direction Marseille	14:54:00	15:18:15	13:54:00
21,1	145,6	D559	Montée de la Gineste sur 7km	14:54:08	15:18:24	13:54:08
10,2	156,5	D559	Entrer dans Marseille	15:08:40	15:34:45	14:08:40
5,2	161,5	D559	Rond point de Mazargues bld Michelet	15:15:20	15:42:15	14:15:20
2,5	164,2	PRADO	Rond point 3°sortie Avenue du Prado	15:18:56	15:46:18	14:18:56
0,6	166,1	Pompidou	Rond Point de David prendre à droite en direction de la Corniche	15:21:28	15:49:09	14:21:28
0,0	166,7	Pompidou	ARRIVEE MARSEILLE (Bd Georges Pompidou)	15:22:16	15:50:03	14:22:16

DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve Tour cycliste International LA PROVENCE est organisé par :
L'Olympique Cyclisme Centre Var Draguignan
55, Avenue du 4 Septembre
83300 DRAGUIGNAN
Tél / fax. : 04 94 70 30 98 GSM : 06 61 73 79 56
E-mail : TOURDUHAUTVAR@FREE.FR, OCCVDRAGUIGNAN@FREE.FR
Sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute du 8 au 11 février 2018.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories **Hommes Elite et moins de 23 ans**. Elle est inscrite au calendrier **U.C.I. Europe Tour**. L'épreuve est classée en classe **ME2.1**. Conformément au règlement UCI. Pour les classements **Hommes Elite et moins de 23 ans**, elle attribue les points suivants pour le classement UCI Europe Tour Hommes

Elite et moins de 23 ans :

- ▶ Pour le prologue : barème UCI
- ▶ Par étape : 16, 11, 6, 5, 4 et 2,
- ▶ Port du maillot de leader : 8 points par étapes,
- ▶ Classement général final : 80, 56, 32, 24, 20, 16, 12, 8, 7, 6, 5, et 3.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : **UCI World Teams, Continentales Professionnelles UCI, Continentales UCI équipes nationales**. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI le nombre de coureurs par équipe est de 5 coureurs minimum et 7 coureurs maximum.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le **Mercredi 7 février 2018 à 14 heures** au Circuit PAUL RICARD, 2760 route des Hauts camp, RDN8 83330 LE CASTELLET.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront à la permanence de **15h00 à 16h45**.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à **17h, même endroit**.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence **157.550 MHz**.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par MAVIC, au moyen de deux voitures et une moto.

ARTICLE 7. ARRIVÉE AU SOMMET

Toute discussion concernant les qualifications « arrivée en sommet » et « avant l'ascension » est tranchée par le collège des commissaires.

ARTICLE 8. BONIFICATIONS

Il n'y aura pas de bonification attribuée au cours du prologue et des trois étapes constituant l'épreuve.

ARTICLE 9. DÉLAIS D'ARRIVÉE

En fonction des caractéristiques des étapes, les délais d'arrivée ont été fixés comme suit :

- ▶ Prologue : 8%
- ▶ Étape 1 : 12 %
- ▶ Étape 2 : 12 %
- ▶ Étape 3 : 12 %

Conformément à l'article 2.6.032 du règlement UCI, le Collège des Commissaires peut prolonger les délais d'arrivée après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Les classements suivants sont établis :

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL AU TEMPS

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des étapes et du prologue en tenant compte des pénalités, selon l'article 2.6.014 de l'UCI.

En cas d'égalité en temps au classement Général les concurrents sont départagés par l'addition des places obtenues à chaque étape et en dernier ressort à la place obtenue dans la dernière étape disputée. Le leader du classement général individuel au temps porte un **maillot Bleu «SIMC»**.

CLASSEMENT PAR POINTS

Un classement par points est établi par l'addition des points obtenus à l'arrivée de chacune des 3 étapes, ainsi que dans les sprints intermédiaires. Il est attribué 6, 4 et 2 points aux 3 premiers classés, dans chacun des sprints intermédiaires disputés lors de :

- ▶ Lieux à définir suivant parcours et à l'arrivée des 3 étapes : 25, 20, 16, 14, 12, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1 points aux 15 premiers coureurs classés.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement UCI, en cas d'ex aequo au classement par points, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- ▶ 1. Nombre de victoires d'étapes.
- ▶ 2. Nombre de victoires dans les sprints intermédiaires comptant pour le classement général aux points.
- ▶ 3. Classement général individuel au temps.

Pour bénéficier du prix du classement par points final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Le leader du classement par points porte un maillot vert « MC DONALD'S ».

CLASSEMENT DE LA MONTAGNE

Un Classement de la Montagne est disputé sur l'ensemble des 6 côtes retenues pour ce classement. Il est attribué les points suivants dans chacune des catégories.

CLASSEMENT	Côte 2 ^{ème} catégorie	Côtes de 3 ^{ème} catégorie	Côte de 4 ^{ème} catégorie
Au 1 ^{er}	15 points	10 points	6 points
Au 2 ^{ème}	10 points	8 points	4 points
Au 3 ^{ème}	8 points	6 points	2 points
Au 4 ^{ème}	6 points	4 points	-
Au 5 ^{ème}	4 points	2 points	-

Conformément à l'article 2.6.017 du règlement UCI, en cas d'ex aequo au classement de la Montagne, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- ▶ 1. Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie la plus élevée.
- ▶ 2. Nombre de premières places dans les côtes de la catégorie suivante et ainsi de suite.
- ▶ 3. Classement général individuel au temps.

Pour bénéficier des prix du classement de la montagne final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Le leader du classement de la Montagne porte un maillot rouge « LA MÉRIDIONALE »

CLASSEMENT DES JEUNES

Le classement des jeunes est réservé aux coureurs nés depuis le 1^{er} Janvier 1994 (- de 25 ans).

Le leader du classement des jeunes porte un **maillot blanc** « CRÉDIT AGRICOLE » selon le classement

En cas de cumul des maillots de leader pour un coureur à l'issue de la 1^{ère} étape, seront appliquées les dispositions suivantes :

- ▶ Au protocole, le leader réel de chaque classement recevra les maillots
- ▶ Au départ de l'étape suivante, les maillots supplémentaires seront portés par le second au classement concerné, sauf si celui-ci est déjà porteur d'un maillot de leader, auquel cas, on fera appel au 3^{ème} du classement, etc.
- ▶ L'ordre de priorité des maillots sera le suivant :
 - 1 - Maillot Bleu , classement Général au temps
 - 2 - Maillot Vert , classement par Points
 - 3 - Maillot Rouge , Meilleur Grimpeur
 - 4 - Maillot Blanc , Jeunes Moins de 25 ans

CLASSEMENT MEILLEUR PROVENÇAL

Identique au classement individuel au temps, est réservé aux coureurs licenciés au comité PACA. Le lauréat reçoit un maillot Gris « CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE »

CLASSEMENT COMBINÉ cumul des classements général et montagne. Le lauréat du classement reçoit le maillot Bleu/Vert/Rouge « RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTES D'AZUR » lors du protocole mais ne sera pas porté en course.

CLASSEMENT DE LA COMBATIVITÉ, le leader porte un maillot Noir « INTERMARCHÉ » qui est décerné par le Jury de l'organisation, et remis lors du protocole mais ne sera pas porté en course.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipes du jour s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipe s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'ex aequo, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- ▶ 1. Nombre de premières places dans le classement par équipe du jour.
- ▶ 2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipe du jour, etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipe.

ARTICLE II. LISTE DES PRIX ET PRIMES SPÉCIALES

Le Tour de La provence est doté de prix attribués selon le barème UCI.

PROLOGUE

Classement	Prix
1 ^{er}	1490
Total grille :	3760

CLASSEMENT ÉTAPE

Classement	Prix
1 ^{er}	3060
Total grille :	7710

CLASSEMENT PAR POINTS Au classement général final

Classement	Prix
1 ^{er}	500
2 ^{ème}	300
3 ^{ème}	150

CLASSEMENT DE LA MONTAGNE Au classement général final

Classement	Prix
1 ^{er}	500
2 ^{ème}	300
3 ^{ème}	150

CLASSEMENT DES JEUNES Au classement général final

Classement	Prix
1 ^{er}	500
2 ^{ème}	300
3 ^{ème}	150

CLASSEMENT PROVENÇAL Au classement général final

Classement	Prix
1 ^{er}	500
2 ^{ème}	300
3 ^{ème}	150

CLASSEMENT COMBATIVITÉ Au classement général final

Classement	Prix
1 ^{er}	500
2 ^{ème}	300
3 ^{ème}	150

CLASSEMENT COMBINÉ Au classement général final

Classement	Prix
1 ^{er}	500
2 ^{ème}	300
3 ^{ème}	150

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES Au classement général final

Classement	Prix
1 ^{er}	500
2 ^{ème}	300
3 ^{ème}	150

MONTANT TOTAL DES PRIX ET PRIMES selon barème UCI

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au Prologue : Circuit du Castellet à 50 mètres de la ligne d'arrivée

1^{ère} étape : ISTRES Mairie 50 mètres de la ligne d'arrivée.

2^{ème} étape : GEMENOS office du tourisme, 50 mètres de la ligne d'arrivée

3^{ème} étape : MARSEILLE 50 mètres de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 13. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole à l'issue du prologue et de chaque étape.

Prologue : Le vainqueur de l'étape (le maillot de leader), le 2^{ème} (le maillot des points), le 3^{ème} (le maillot de la Montagne), les leaders des classements annexes suivant : Jeune, combiné, provençal et combativité.

Les étapes :

- ▶ Le vainqueur de l'étape,
- ▶ Le leader du classement général,
- ▶ Les leaders des classements annexes suivants : Points, Montagne, jeunes, combativité et combiné.

En plus, à l'arrivée de la dernière étape, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole final :

- ▶ Les trois premiers du classement général final,
- ▶ L'équipe leader du classement par équipes.

Ils se présenteront dans un délai maximum de quinze minutes après leur arrivée.

ARTICLE 14. PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

INFORMATIONS PRATIQUES

TOUR DE LA PROVENCE - ADRESSES VILLAGES DÉPART ET ZONE D'ARRIVÉE

JEUDI 08 FÉVRIER 2018

PROLOGUE / SOIRÉE DE LANCEMENT

CIRCUIT DU CASTELLET

2760 ROUTE DES HAUTS DU CAMP, RDN8,
83330 LE CASTELLET

AUTOROUTE

A50, sortie n°11, direction Le Beausset - Aubagne -
Circuit du Castellet

PARKING SUR PLACE

VENDREDI 09 FÉVRIER 2018

ÉTAPE 1 : AUBAGNE / ISTRES

DÉPART AUBAGNE

AVENUE ANTIDE BOYER, 13400 AUBAGNE

ACCÉDER EN VOITURE

En venant de Marseille :

Prendre Autoroute A50 direction Toulon, puis A501
direction Nice, Aix et Aubagne centre. Sortie n°7 en
direction de Fréjus, Aix, Nice, et Aubagne-Pin Vert.

Autoroute A52 direction Toulon et zone industrielle
des Paluds. Sortie 35. Accès centre-ville d'Aubagne.

En venant de Toulon :

Prendre Autoroute A50 direction Marseille, puis A52
direction Aix, sortie Aubagne Est, Site industriel des
Paluds. Prendre la Sortie 35. Et suivre centre-ville
d'Aubagne.

PARKINGS À PROXIMITÉ

- Parking Hôpital
- Parking des Aires Saint-Michel
- Parking du mail de Verdun

ACCÉDER EN TRAIN ET/OU EN BUS

- > Ligne n° 68 Cassis - Aubagne par Carnoux
- > Ligne n° 69 La Ciotat - Marseille par Z.A. Athélia -
Roquefort -la-Bédoule - Z.A. Les Paluds - Aubagne
- > Ligne n° 72 La Ciotat - Aix-en-Provence par Z.A Athélia
- Roquefort-la-Bédoule - Aubagne - Z.A Les Paluds et
La Destrousse

ARRIVÉE ISTRES

HÔTEL DE VILLE. ESPLANADE BERNARDIN LAUGIER,
13800 ISTRES

ACCÉDER EN VOITURE

En venant de Marseille :

Prendre autoroute A55 direction Fos-sur-Mer, Martigues,
Aix en Provence, Lyon, L'Estaque. (Direction Martigues,
Fos-sur-Mer). Prendre la sortie 16 (direction Saint-Mitre-
les-Remparts, Port-de-Bouc-Est) et suivre Istres

En venant d'Aix-En-Provence :

Prendre autoroute A8/E80 direction Marseille, Nîmes,
Avignon, Gap. Suivre E80 en direction de Salon-de-
Provence, Arles, Nîmes, Barcelone. Prendre la sortie 13 et
continuer sur la N569, sortir de Miramas prendre N1569
et entrer dans Istres.

En venant de Toulon :

Autoroute A50 direction Marseille, Aix-en-Provence, La
Seyne-sur-Mer, Toulon-Ouest. Prendre autoroute A55
direction Martigues Fos-sur-Mer. Sortie 16 (direction
Saint-Mitre-les-Remparts, Port-de-Bouc-Est) Puis D50
et suivre Istres.

PARKINGS À PROXIMITÉ

- Parking Sainte Catherine
- Parking des Carmes

ACCÉDER EN TRAIN ET/OU EN BUS

- > ULYSSE Bus, En direction de Port St Louis Vauban.
Arrêt LES CARMES (Istres)

SAMEDI 10 FÉVRIER 2018

ÉTAPE 2 LA CIOTAT / GÉMENOS

DÉPART LA CIOTAT

RUE JULES GUESDE, 13600 LA CIOTAT

ACCÉDER EN VOITURE

En venant de Marseille :

Autoroute A50, sortie n°9 direction La Ciotat

En venant d'Aix-en-Provence :

Autoroute A50, sortie n°9 direction La Ciotat

En venant de Toulon :

Autoroute A50, sortie n°10 direction Saint Cyr les
Lecques

INFORMATIONS PRATIQUES

PARKINGS À PROXIMITÉ

- Parking Promenade François Mulet
- Parking de la Tasse
- Parking du Mole Bérourard

ACCÉDER EN TRAIN ET/OU EN BUS

- > En train, TER Marseille-La Ciotat. Arrivée à la gare SNCF, puis prendre le bus Ciotabus, lignes 10, 20, 21, 30, 31, puis de la GARE ROUTIERE 5min à pieds.

ARRIVÉE GÉMENOS

COL DE L'ESPIGOULIER 13420 GÉMENOS

ACCÉDER EN VOITURE

En venant de Marseille :

Autoroute A50. Prendre A50, A501 et A52 en direction de Route Nationale de Zacharie où de Passage de l'Ave/D560 à Auriol. Suivre Route de la Sainte-Baume/D45A et D2 en direction de votre destination à Gémenos.

En venant d'Aix-en-Provence :

Suivre A8/E80 et A52 en direction de Route des Vignerons/D96 à La Destrousse. Prendre la sortie 33-Pas de Trets et quitter A52. Prendre D560, Route de la Sainte-Baume/D45A et D2 en direction de votre destination à Gémenos.

En venant de Toulon :

Autoroute A50 en direction de Auriol. Suivre Route de la Sainte-Baume/D45A et D2 en direction de votre destination à Gémenos.

DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

ÉTAPE 3 : AIX-EN-PROVENCE / MARSEILLE

DÉPART AIX-EN-PROVENCE

560 AVENUE WOLFGANG AMADEUS MOZART,
13100 AIX-EN-PROVENCE

ACCÉDER EN VOITURE :

En venant de Marseille :

Prendre l'autoroute A7/E712 sur 21,1 km. Prendre autoroute A51 direction Nice, Aix-en-Provence, Gardanne. Continuer sur A516, sortie Aix Jas de Bouffan. Prendre D64 direction de Centre-ville, Suivre Avenue Henri Mouret et Avenue Max Juvénal en direction de Avenue Armand Lunel.

En venant de Toulon :

Rejoindre Autoroute A50. Prendre A52 direction Lyon/Nice/Aix-en-Provence/Fréjus Saint-Raphaël. Prendre la sortie 30 Aix-Centre/Aix-Pont de L'Arc. Prendre Avenue du Colonel Schuler, Rue Eugène Debazac, Avenue Louis Coirard et Avenue du Petit Barthélémy/D65 en direction de Rue des Allumettes.

PARKINGS À PROXIMITÉ :

- Parking Parc Rotonde
- Parking Méjanès
- Parking Parc Méjanès

ACCÉDER EN TRAIN ET/OU EN BUS :

- > En train, Marseille/Aix-en-Provence. Arrivée à la gare SNCF
- > En bus, navette directe de Marseille gare Saint-Charles jusqu'à la gare routière d'Aix-en-Provence
- > Ligne Express Régionale de Toulon gare routière à Aix-en-Provence, gare routière

ARRIVÉE MARSEILLE

4 PROMENADE. GEORGES POMPIDOU, 13008 MARSEILLE

ACCÉDER EN VOITURE

En venant d'Aix-en-Provence :

Continuer sur A51. Prendre A7 en direction de Boulevard Charles Livon à Marseille. Prendre la sortie Saint-Victor et quitter Tunnel du Vieux-Port. Prendre Corniche Président John Fitzgerald Kennedy en direction de Promenade Georges Pompidou

En venant de Toulon :

Suivre A50 direction Marseille/La Penne-sur-Huveaune/La Valentine Rejoindre Tunnel Prado Suivre Avenue du Prado, Promenade Georges Pompidou et Corniche Président John Fitzgerald Kennedy en direction de Promenade Georges Pompidou

ACCÉDER EN TRAIN ET/OU EN BUS :

- > En train, lignes directes Aix/Marseille et Toulon/Marseille.
- > Prendre le métro ligne 1 de la gare Saint-Charles jusqu'à l'arrêt Vieux Port.
- > En bus, ligne 83 arrêt Plage du Roucas Blanc.

COUVERTURE MÉDIATIQUE

PLAN MEDIA

Le Tour La Provence bénéficiera d'une couverture rédactionnelle et publicitaire, dans l'ensemble des supports de La Provence, au sein d'un environnement dédié et aux couleurs de la course, renforcée par un dispositif d'affichage et de radio.

6 SUPPLÉMENTS DE 12 PAGES BERLINOIS MINIMUM

- 1 semaine avant l'événement, 1 par jour pendant l'événement et 1 après l'événement
- Annonce, présentation de la course et comptes rendus quotidiens

1 SUPPLÉMENT « PROGRAMME OFFICIEL » EN TABLOÏD

- les 8/9/10/11 février 2018 avec le journal et en double pile sur l'événement
- Présentation du parcours du jour, des villes étapes, interviews des parrains

DIFFUSION SUR LES 3 JOURS

- En kiosque dans les communes de l'édition de la ville de départ
- + TAP de 20 000 ex distribués le matin de la course au village partenaire + étape

18 : 18 : JOURNAL DU TOUR TOUS LES SOIRS

ÉMISSION EN DIRECT SUR LAPROVENCE.COM TOUS LES MATINS DES ÉPREUVES

AFFICHAGE MIS À DISPOSITION DES PARTENAIRES VILLES (SELON DISPONIBILITÉ DU RÉSEAU)

MÉDIAS PARTENAIRES

Le Tour bénéficiera également d'une visibilité accrue sur l'ensemble des médias partenaires.

UNE COUVERTURE TÉLÉVISUELLE

- France 3 Méditerranée
- L'Équipe TV

UNE COUVERTURE RADIO

France Bleu Provence

OUTILS DE COMMUNICATION

Des outils de communication dédiés pour

SITE INTERNET

www.tourdelaprovence.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

Page facebook : Le Tour de La Provence

UN DOSSIER ET DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

CONTACTS

GROUPE LA PROVENCE : ORGANISATEURS

JEAN-CHRISTOPHE SERFATI

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
LA PROVENCE ET DE CORSE MATIN

Tel : 04.91.84.49.12

Email : JCSerfati@laprovence.com

FRANCK OLIVERI

RESPONSABLE COMMUNICATION

Tel : 04.91.84.45.52

Email : foliveri@laprovence-presse.fr

SÉBASTIEN PINCHON

CHEF DE PROJET

Tel : 04.91.84.46.41

Mobile : 07.85.61.82.94

Email : spinchon@laprovence-presse.fr

CÉLINE GIACOBINI

RESPONSABLE DES ACCRÉDITATIONS
ET DU PROTOCOLE

Tel : 04.91.84.80.68

Email : cgiacobini@laprovence-presse.fr

STAFF SPORTIFS ET TECHNIQUE

SERGE PASCAL

COORDINATEUR SPORTIF DU TOUR DE LA PROVENCE

55, avenue du 4 Septembre 83300 DRAGUIGNAN

Tél : 04.94.70.30.98

Mobile : 06.61.73.79.56

Email : occvdraguignan@free.fr – tourduhautvar@free.fr

Site : www.tourduhautvar.com

CONTACTS PRESSE

BENOIT GILLES

JOURNALISTE SPORTIF LA PROVENCE

Mobile : 07.77.89.76.24

Email : begilles@laprovence-presse.fr

JEAN LOMBARDOZZI

CHEF DU SERVICE DES SPORTS DE LA PROVENCE

Mobile : 06.21.68.90.01

Email : jlombardozzi@laprovence-presse.fr

ÊTRE ACTEUR DE LA VIE LOCALE, C'EST AUSSI S'IMPLIQUER DANS L'ORGANISATION DE GRANDS ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Porté par son journal et son site web, le Groupe La Provence c'est aujourd'hui plus de 2 608 000 personnes en contact avec la marque La Provence chaque mois, à travers le journal, ses magazines, son site et ses applications.

La Provence s'engage dans la création et l'expertise organisationnelle d'événements sportifs en leur apportant l'écho médiatique indispensable à leur réussite.

La Provence partage les valeurs du sport : volonté, respect, dépassement de soi et esprit d'équipe. Respecter ces valeurs est la façon la plus efficace de progresser et d'ajouter une dimension supplémentaire et heureuse à chaque événement.

Le Tour de La Provence bénéficie d'un plan de communication puissant et d'une couverture rédactionnelle avant, pendant et après l'événement.

Avec de nombreuses parutions presse sur les 10 éditions de La Provence, CNews, TV Magazine, Version Femina, les suppléments La Provence des Sports et Sortir, l'impression de suppléments spéciaux et un plan média sur le digital, Le Tour de La Provence 2018 est porté par l'ensemble des supports du Groupe.

DIFFUSION ET AUDIENCE

110 000	EXEMPLAIRES DE LA PROVENCE DIFFUSÉS CHAQUE JOUR
602 000	LECTEURS QUOTIDIENS DE LA PROVENCE
3 000 000	DE VISITEURS UNIQUES SUR LAPROVENCE.COM CHAQUE MOIS
30 000 000	DE PAGES VUES SUR LAPROVENCE.COM CHAQUE MOIS

LE TOUR DE LA PROVENCE EN IMAGES

ÉDITION 2017



ÉDITION 2016



Partenaire principal



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE PRINCIPAL DU TOUR DE LA PROVENCE

PLUS D'INFORMATIONS
SUR DEPARTEMENT13.FR   

